

FAITS ET CHIFFRES 2023

NOUS CRÉONS LE FUTUR

Sélection juillet 2022 - juin 2023

SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

SOMMAIRE
Faits et chiffres

3 Aperçu de la construction suisse

Conjoncture dans la construction

5 Solidité du secteur de la construction au fil des ans
8 Le secteur de la construction, un solide pilier des cantons
13 Le courage de demander un crédit
16 Potentiel de croissance modéré sur le marché suisse des bureaux

Logement

22 De combien les coûts de construction augmentent-ils si le prix des matériaux de construction augmente?
24 Densification des cantons

Marché du travail

29 Obligation inutile d'annoncer les postes vacants
33 Moins d'accidents du travail, des causes surprenantes

Innovation

38 Le pouvoir d'innovation des entreprises de construction

Formation

43 Pénurie de main-d'œuvre qualifiée: activité de construction plus élevée à l'avenir, mais croissance plus lente attendue
47 Pénurie de main-d'œuvre qualifiée: un retard à combler dans l'offre existante et future
51 Mesures contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

APERÇU DE LA CONSTRUCTION SUISSE 2022

	2020	2021	2022	21/20	22/21	Source
Produit intérieur brut (nominal en mia. fr.)	**706.24**	**743.56**	**770.86**	**5.3%**	**3.7%**	**SECO**
Valeur ajoutée dans la construction (nom. en mia. fr.)	34.89	35.88	36.90	2.8%	2.8%	SECO
Inflation (moyenne annuelle)	**-0.7%**	**0.6%**	**2.8%**			**OFS**
Taux des hypothèques fixes 5 ans (déc.)	**1.00%**	**1.09%**	**2.93%**			**BNS**
Rendement obligations de la Confédération 10 ans (déc.)	**-0.53%**	**-0.13%**	**1.57%**			**BNS**
Dépenses de construction (nom. en mia. fr.)	**66.8**	**66.8**		**0.0%**		**OFS**
Bâtiment	51.2	50.9		-0.6%		OFS
Génie civil	15.6	15.9		2.0%		OFS
Chiffre d'affaires dans le SPC (nominal en mia de fr.)	**22.11**	**23.11**	**23.27**	**4.5%**	**0.7%**	**SSE**
Bâtiment	10.99	11.63	12.04	5.8%	3.6%	SSE
Génie civil	11.12	11.48	11.23	3.3%	-2.2%	SSE
Nombre de nouveaux logements construits	**49 314**	**45 665**	**46 666**	**-7.4%**	**2.2%**	**OFS/SSE**
Nombre de travailleurs à plein temps dans le SPC (sept.)	**86 802**	**91 479**	**91 210**	**5.4%**	**-0.3%**	**SSE**
Personnel de chantier (sans les apprentis)	68 859	72 281	71 516	5.0%	-1.1%	SSE
Personnel technique et commercial	13 543	14 361	14 602	6.0%	1.7%	SSE
Apprentis (toutes les professions dans le SPC)	4 400	4 837	5 092	9.9%	5.3%	SSE
Suisses	43 186	45 821	46 506	6.1%	1.5%	SSE
Etrangers	43 616	45 659	44 703	4.7%	-2.1%	SSE
Diplômés fin d'apprentissage maçon/constructeur de routes	1 118	1 003	1 051	-10.3%	4.8%	OFS
Indice des prix de la construction OFS (en octobre)	**100.0**	**104.1**	**112.7**	**4.1%**	**8.3%**	**OFS**
Bâtiment (oct. 2020 = 100)	101.4	104.6	113.2	3.2%	8.2%	OFS
Génie civil (oct. 2020 = 100)	100.0	102.4	111.1	2.4%	8.5%	OFS
CN - Salaire moyen (x 13, sans allocations, en francs)	**5 901**	**5 901**	**5 967**	**0.0%**	**1.1%**	**SSE**

CONJONCTURE DANS LA CONSTRUCTION



Conjoncture dans la construction

5 **SOLIDITÉ DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU FIL DES ANS**

Malgré les années de pandémie, les dépenses de construction restent élevées et représentent plus de 9% du PIB.

8 **LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, UN SOLIDE PILIER DES CANTONS**

Les dépenses de construction et les salaires dans le secteur de la construction sont restés élevés. Le secteur de la construction soutient ainsi la performance économique des cantons.

13 **LE COURAGE DE DEMANDER UN CRÉDIT**

Une PME du secteur de la construction sur dix ne demande pas de crédit bancaire alors qu'elle en aurait besoin.

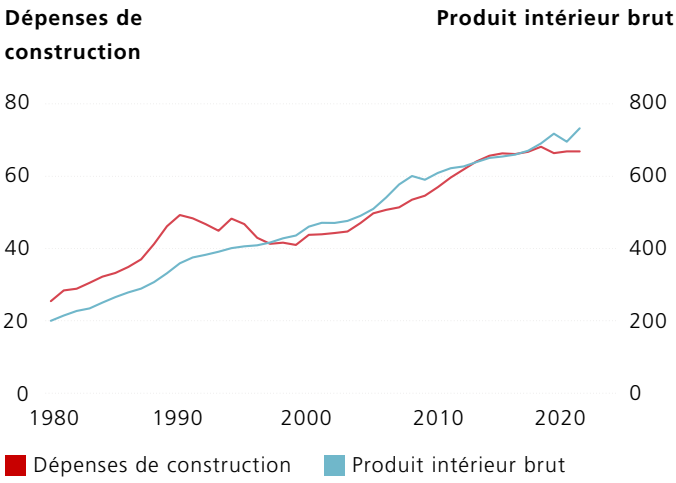
16 **POTENTIEL DE CROISSANCE MODÉRÉ SUR LE MARCHÉ SUISSE DES BUREAUX**

Au cours des deux prochaines années, il faut s'attendre à une diminution de l'activité de construction dans le segment des bureaux.

SOLIDITÉ DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU FIL DES ANS

Malgré les années de pandémie, les dépenses de construction restent élevées et représentent plus de 9% du PIB. Plus d'une apprentie ou d'un apprenti sur dix en Suisse suit un apprentissage dans un métier de la construction.

Dépenses de construction et PIB de la Suisse (en valeur nominale) en milliards de francs

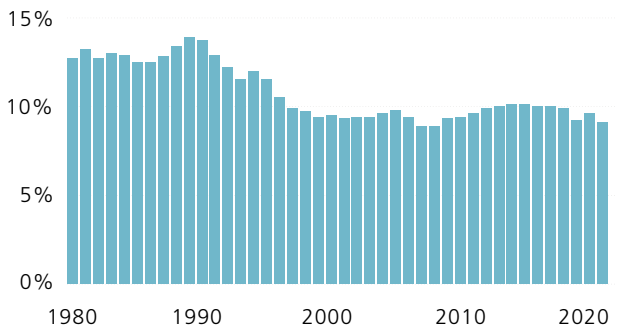


Source: OFS

Le PIB croît, les dépenses de construction stagnent

Au cours des quarante dernières années, le PIB et les dépenses de construction ont évolué presque en parallèle. Au cours des années 1980 et 1990, les différences se sont accentuées, mais depuis, elles se sont largement atténuées.
Les dépenses de construction concernent l'ensemble du secteur de la construction (secteur principal de la construction, second-œuvre et branches en amont et en aval). Les dépenses de construction ont stagné en 2021 au niveau de l'année précédente, soit un peu plus de 67 milliards de francs. Le recul du PIB en 2020 s'explique par la pandémie de coronavirus, et le confinement a contraint des branches entières à la fermeture. L'année 2021 a toutefois été marquée par une réouverture puissante, qui a donné un coup de fouet au PIB.

Dépenses de construction en % du PIB

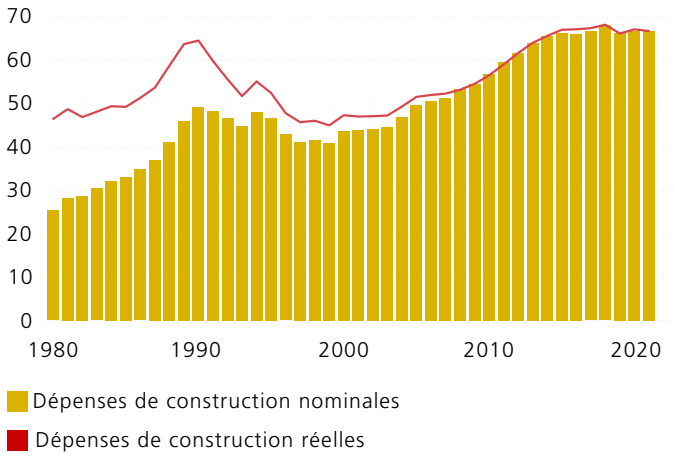


Source: OFS

Fier pilier du PIB

Ainsi, en 2021, les dépenses de construction représentent 9,1% du PIB, soit une baisse de 0,5 point par rapport à 2020, mais le secteur de la construction reste un pilier solide pour l'économie suisse.
Au cours des 40 dernières années, la part du secteur de la construction dans le PIB a oscillé entre 8,9% et 13,9%. À l'échelle internationale, la part des dépenses de construction avoisine les 10% dans les économies développées. Les années au cours desquelles la part est un peu plus faible sont suivies d'années où la part est supérieure à la moyenne.

Dépenses de construction nominales et réelles, prix de 2021, en milliards de francs

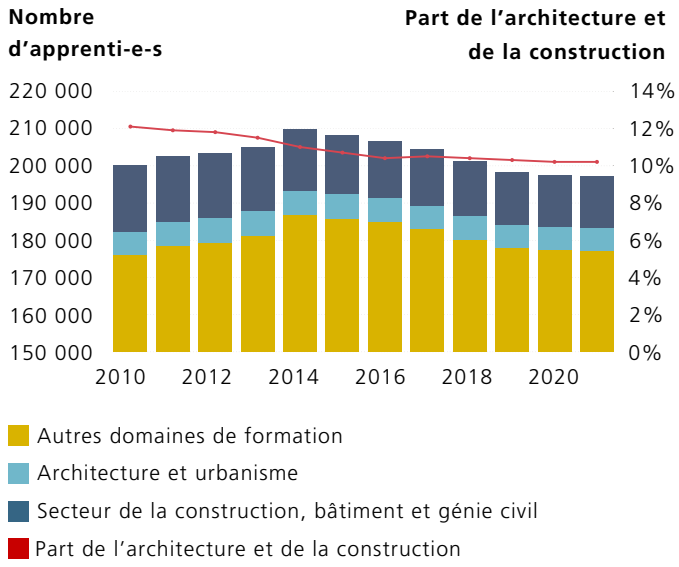


Source: OFS

Valeurs élevées des dépenses de construction réelles ces dernières années

Pour comprendre comment les dépenses de construction évoluent au fil du temps, il faut tenir compte de l'inflation car, en termes simples, un franc donne aujourd'hui moins de pouvoir d'achat qu'il y a quelques années. Ainsi, si l'on corrige les dépenses de construction de l'inflation, on constate que les investissements et dépenses les plus importants des 40 dernières années ont été réalisés à partir de 2015. Les dépenses de construction ont été multipliées par 6 en termes réels depuis 1950 et par 1,4 par rapport à 1980. Depuis 2015, la Suisse dépense au moins 65 milliards de francs par an pour la construction. Toutefois, la croissance démographique ayant été plus forte depuis, il est permis d'espérer un certain rattrapage au cours des prochaines années. À long terme, la croissance démographique devrait cependant être plus lente que par le passé, ce qui devrait entraîner un léger ralentissement des dépenses de construction.

Effectif total des apprenties et apprentis CFC



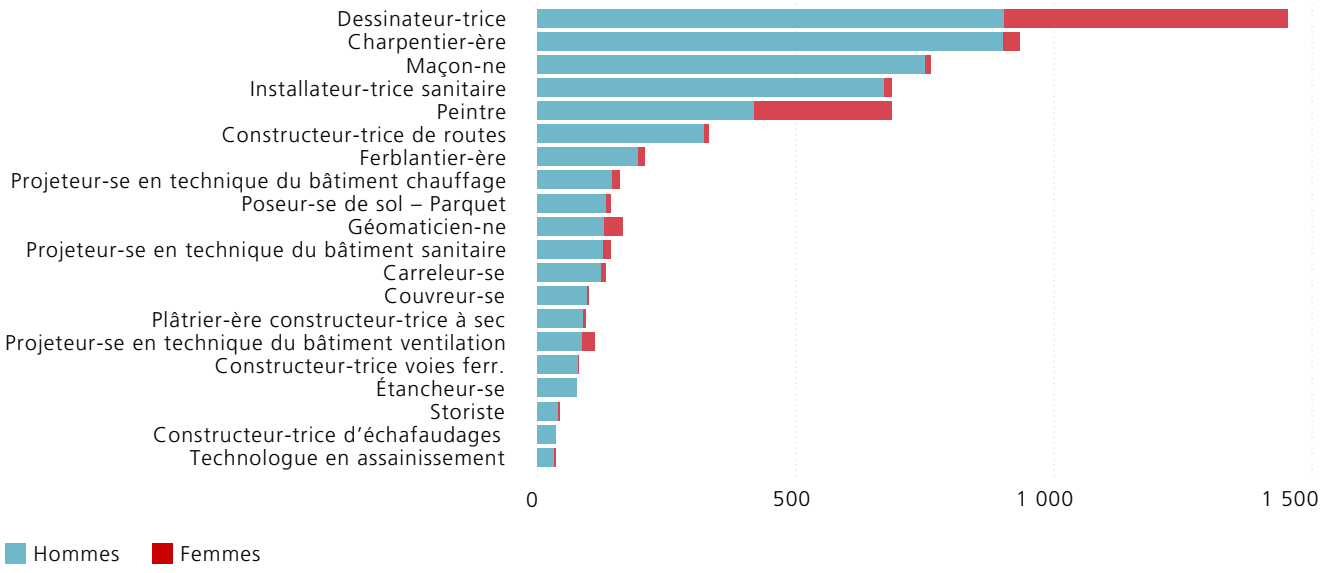
Source: OFS

Légère diminution du nombre d'apprenti-e-s

Environ 200 000 personnes en Suisse suivent une formation CFC. Ces dernières années, la tendance a été à la baisse : depuis le sommet provisoire de 2014 avec un peu plus de 210 000 apprentis, le niveau s'élève désormais à environ 197 000 apprenti-e-s. Selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique, il faut toutefois s'attendre à nouveau à un plus grand nombre de jeunes et, par conséquent, à une hausse de 10% des apprenti-e-s ces prochaines années.

Les apprenti-e-s sont particulièrement importants pour l'industrie et le secteur de la construction, car ils constituent le vivier le plus important pour recruter de futurs spécialistes et cadres. Les filières architecture et construction représentent ensemble plus de 20 000 apprenti-e-s, soit 10% de l'ensemble des apprenti-e-s en Suisse. Les apprenti-e-s restent importants pour que l'activité de construction soit florissante à l'avenir également et que le PIB continue à bénéficier de ce soutien.

Apprenties et apprentis CFC débutants: les 20 métiers de la construction les plus populaires en 2021



Source: OFS

Les personnes issues d'autres milieux professionnels représentent une opportunité pour le secteur principal de la construction

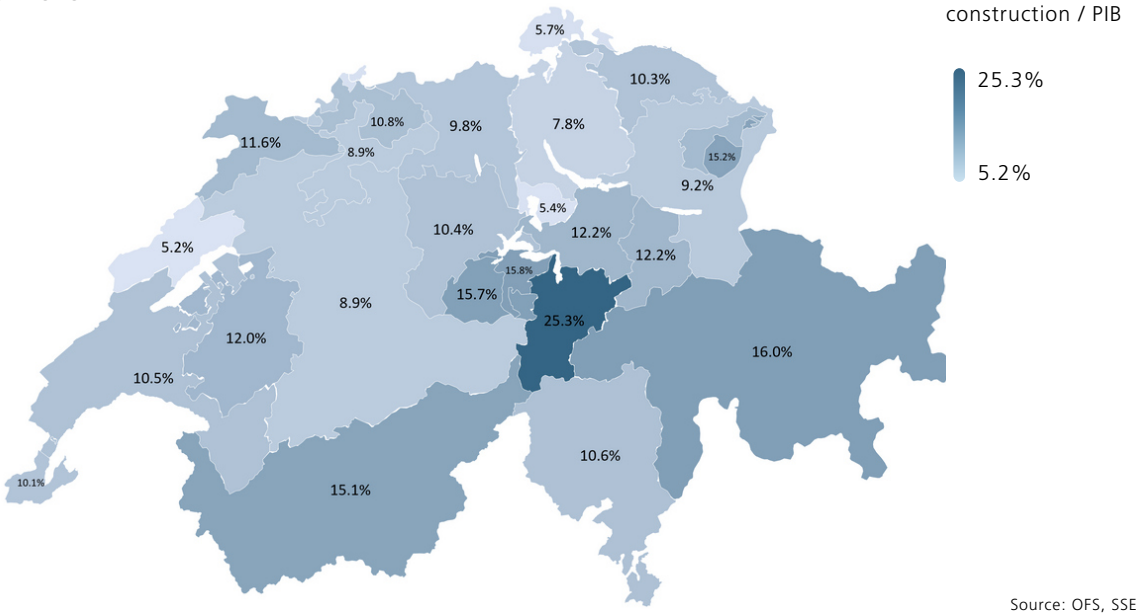
Sur un total de 20 000 apprenti-e-s CFC dans l'architecture et la construction, plus de 6 500 sont en première année d'apprentissage. En 2021, 4 835 jeunes dans le secteur de la construction et 1 566 dans le secteur de l'architecture ont opté pour un métier de la construction et entamé un apprentissage CFC. La profession préférée des hommes et des femmes : dessinateur-trice. En deuxième position, le métier de charpentier a les faveurs des jeunes hommes alors que les jeunes femmes préfèrent devenir peintres. Le métier de maçon-ne et celui de constructeur-trice de routes, c'est-à-dire les métiers typiques du secteur principal de la construction, occupent les places 3 et 6. Les 5 premiers métiers regroupent plus de la moitié des jeunes en première année d'apprentissage dans la construction. L'Office fédéral de la statistique distingue 37 professions d'apprentissage CFC dans les domaines de la construction et de l'architecture.

Il est de notoriété que le métier de maçon-ne attire moins les nouveaux apprenti-e-s depuis plusieurs années. Les autres professions de la construction permettent au secteur principal de la construction de recruter une main-d'œuvre qualifiée apparentée. Les entreprises du secteur principal de la construction ont tout avantage à s'ouvrir à ces professionnels venus d'autres secteurs et à être plus attrayantes pour eux. Les professionnels issus de métiers apparentés dans la construction, en particulier après l'apprentissage, mais aussi avec un diplôme HES ou universitaire, seront un moyen important de palier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. De tels profils, par exemple en ce qui concerne les dessinateurs, peuvent adopter plus rapidement les modalités de travail et les processus dans le secteur principal de la construction que les personnes sans formation ni expérience. Les personnes issues de milieux professionnels différents ont une solide formation et une expérience pratique qui leur permettent d'être rapidement productives et donc de sérieux atouts pour le secteur principal de la construction.

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, UN SOLIDE PILIER DES CANTONS

Les dépenses de construction et les salaires dans le secteur de la construction sont restés élevés, même en 2020, l'année du coronavirus. Le secteur de la construction soutient ainsi la performance économique et l'emploi des cantons.

Contribution du secteur de la construction au PIB cantonal 2020



Source: OFS, SSE

18 cantons au-dessus de la moyenne nationale

Le produit intérieur brut ou la performance économique de la Suisse s'élève à environ 730 milliards de francs en 2021. Les dépenses de construction ont stagné en 2021 au niveau de l'année précédente, soit un peu plus de 67 milliards de francs. Les dépenses de construction concernent l'ensemble du secteur de la construction (secteur principal de la construction, second-œuvre et branches en amont et en aval) et représentent 9,1% du PIB en 2021, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2020.

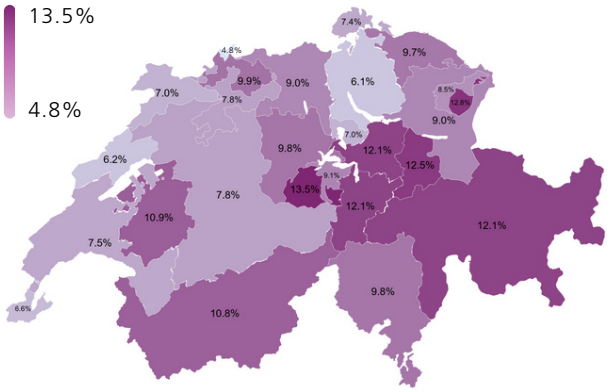
Les dernières données cantonales disponibles datent de 2020. En 2020 comme en 2019, la contribution du secteur de la construction au PIB est supérieure à la moyenne nationale dans 18 des 26 cantons. Le secteur de la construction revêt la plus grande importance en Uri avec 25,3%, tandis que les dépenses de construction en Valais, Appenzell Rhodes-Intérieures, Obwald, Nidwald et dans les Grisons représentent plus de 15% du PIB cantonal respectif.

C'est dans les cantons de Neuchâtel, Zoug, Bâle-Ville et Schaffhouse que l'activité de construction soutient le moins le PIB avec 5% à 6%.

Tant à Zurich (7,8%) qu'à Genève (10,1%), les parts ont augmenté en 2020 par rapport à l'année précédente.

Part du secteur de la construction dans l'emploi cantonal 2020

En équivalents plein temps



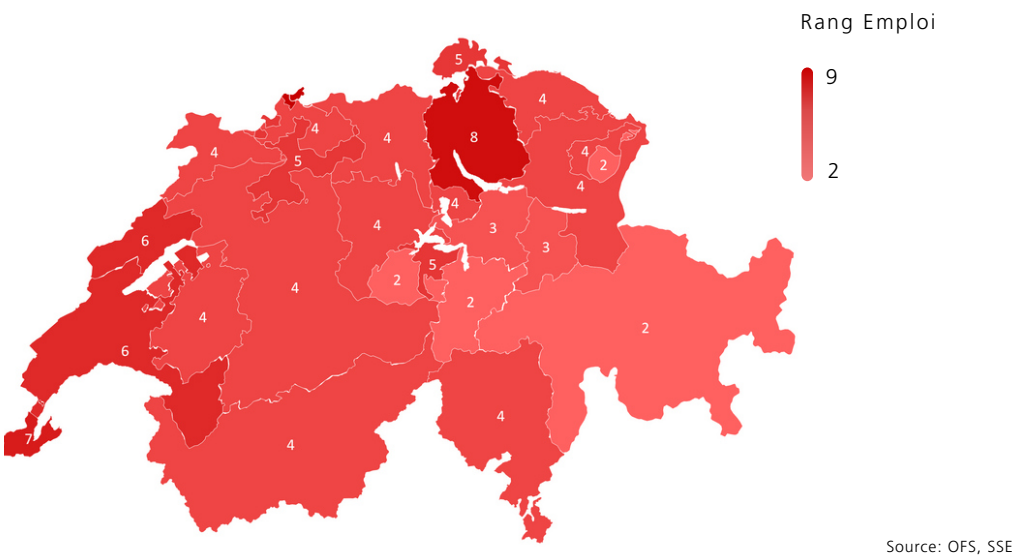
Source: OFS, SSE

Soutien de l'emploi, en particulier pendant l'année 2020 du coronavirus

Dans 8 cantons, plus de 10% des salariés travaillent dans le secteur de la construction, et dans 5 cantons, même plus de 12%. Obwald arrive en tête avec 13,5%. À l'autre extrémité de l'échelle se trouve Bâle-Ville avec seulement 4,8%. Zurich occupe l'avant-dernière place avec 6,1%, suivi de Neuchâtel avec 6,2%. Sans surprise, les valeurs évoluent différemment dans les grandes villes et sont inférieures à celles des cantons de montagne, soutenant ainsi durablement le marché du travail.

Classement du secteur de la construction dans l'emploi cantonal 2020

En équivalents plein temps



Source: OFS, SSE

2e et 3e places pour le secteur de la construction en tant que principal employeur dans de nombreux cantons

La Suisse distingue 19 secteurs économiques, les secteurs d'emploi les plus importants étant, en plus du secteur de la construction, dans presque tous les cantons l'industrie manufacturière, le commerce, la santé et les services sociaux.

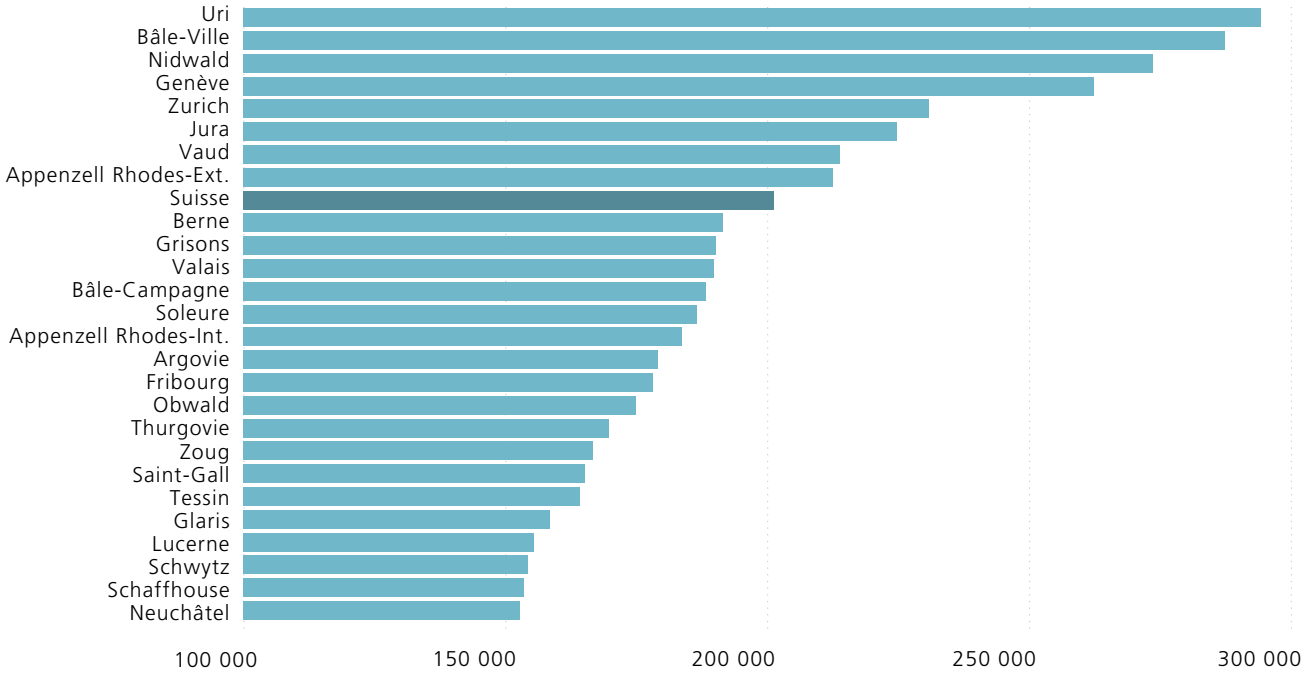
En Suisse centrale et romande, le secteur de la construction est l'un des plus gros employeurs, dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, des Grisons, d'Obwald et d'Uri, le secteur de la construction est le deuxième employeur parmi tous les secteurs, tandis qu'il occupe la troisième place à Glaris et Schwyz.

Dans la majorité des cantons, le secteur de la construction figure parmi les 4 premiers employeurs et parmi les 5 premiers dans 21 des 26 cantons.

Une part élevée du PIB est fortement corrélée à la part de l'emploi. Cela n'a rien d'étonnant, car là où beaucoup d'argent est investi et dépensé, de nombreuses personnes trouvent un emploi, même s'il existe de grandes différences entre les cantons.

Dépenses de construction par salarié en francs (2020)

En équivalents plein temps



Source: OFS, SSE

200 000 francs de dépenses de construction par salarié

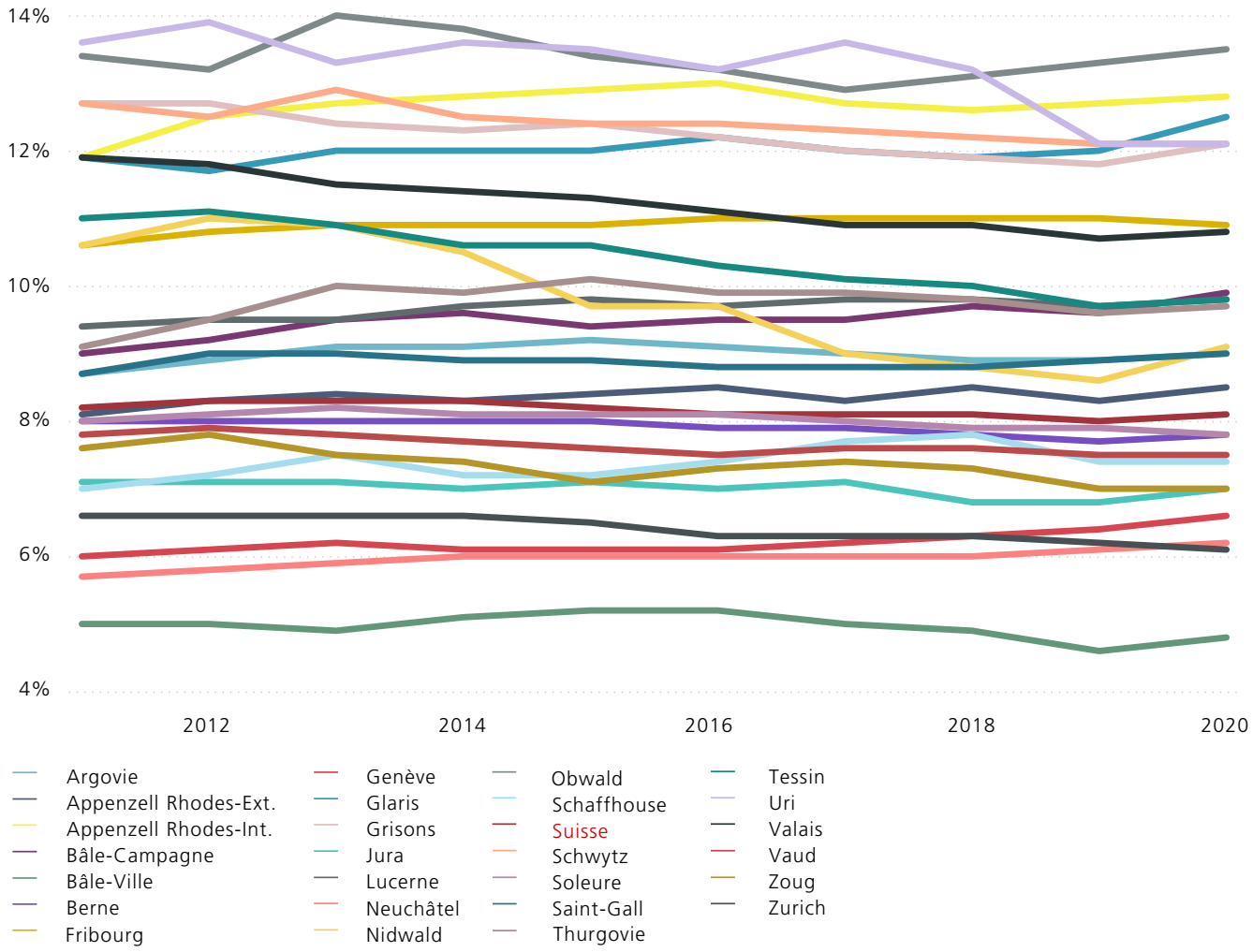
En moyenne nationale, en 2020, un employé du secteur de la construction a réalisé un chiffre d'affaires de 200 000 francs. Dans le secteur principal de la construction, cette valeur s'élevait à 250 000 francs, ce qui s'explique en partie par les coûts plus élevés du personnel et des machines.

Les dépenses de construction par salarié varient considérablement d'un canton à l'autre. Le seuil minimal semble se situer à 150 000 francs, aucun canton ne se situe en dessous. En revanche, à Bâle-Ville et en Uri, les dépenses de construction par salarié avoisinent les 300 000 francs.

Bien que le génie civil génère généralement un chiffre d'affaires par salarié supérieur à celui du bâtiment, la corrélation entre le génie civil/dépenses de construction d'une part et les dépenses de construction/salariés de construction d'autre part est très faible (14%). La part du génie civil dans les dépenses de construction ne peut donc expliquer les différences entre les cantons.

L'une des causes de la forte variation entre les cantons réside probablement dans la collecte des données : les dépenses de construction sont imputées au canton où la prestation est fournie. Les salariés sont enregistrés selon le siège social de l'employeur. Il est donc possible que les cantons d'Uri et de Bâle-Ville réalisent des projets de construction à fort chiffre d'affaires, mais que la prestation soit assurée par une bonne partie des salariés dont l'employeur a son siège dans un canton voisin.

Part du secteur de la construction dans l'emploi cantonal au cours des 10 dernières années



Source: OFS, SSE

Un taux d'emploi élevé depuis 10 ans

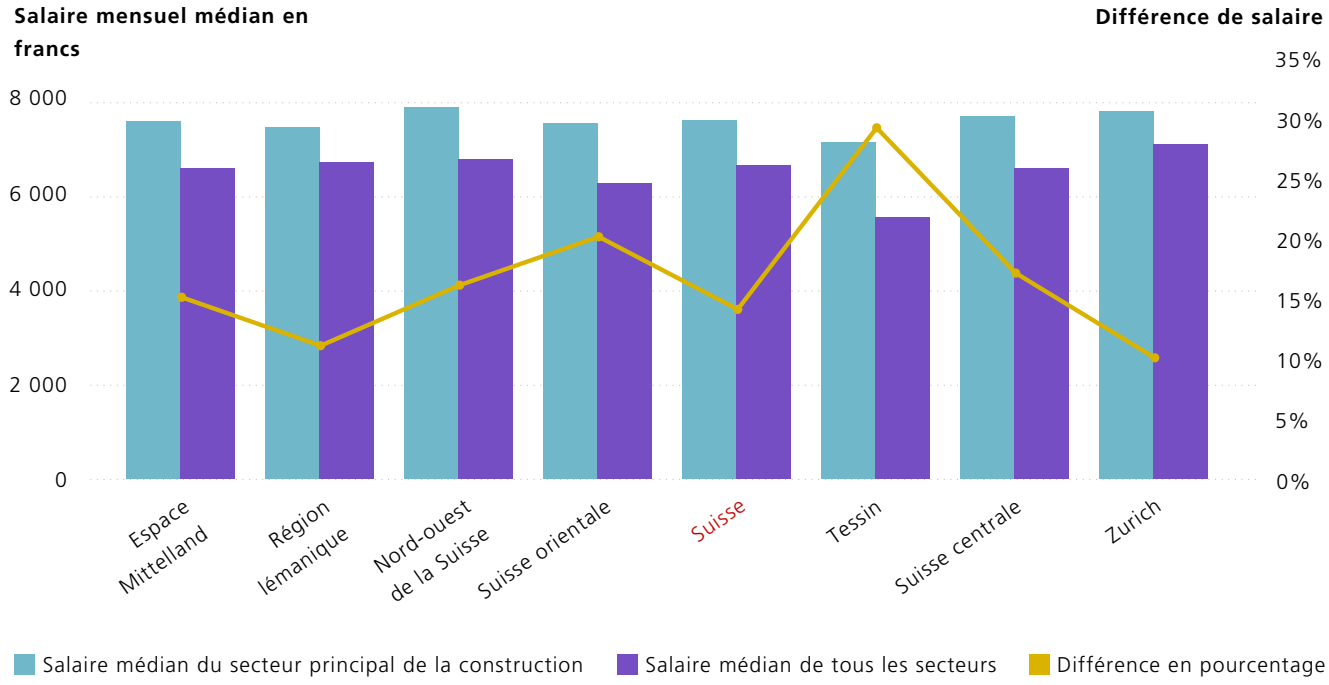
Si l'on considère les dix dernières années, la part du secteur de la construction dans l'emploi a évolué de manière très différente selon les régions: alors que certains cantons connaissent une hausse ou une baisse brutale, d'autres ne présentent que des changements progressifs.

Alors qu'à Zurich, l'emploi a reculé de 6,6% en 2011 à 6,1% en 2020, Genève présente la tendance inverse et l'emploi y est passé de 6,0% à 6,6% sur la même période. Ce sont des évolutions opposées dans deux des plus grands centres économiques de Suisse. Des variations plus importantes, supérieures à un point de pourcentage, sont observées à Nidwald, où l'emploi n'a cessé de diminuer, passant de 10,6% en 2011 à 9,1% en 2020. Une nouvelle baisse a été enregistrée au Tessin, de 11% à 9,8%. Même en Uri, malgré sa position de tête en Suisse, l'emploi a reculé de 13,6% à 12,1%.

La part du secteur de la construction dans l'emploi total en Suisse est très stable: elle s'élevait à 8,2% en 2011 et se situait encore à 8,1% une décennie plus tard.

Salaire mensuel médian en francs, année 2020

Suppléments, cotisations sociales de l'employé, part du 13e salaire inclus



Source: OFS, SSE

Les salaires restent élevés dans le secteur de la construction

Lorsque les médias parlent des salaires, ils se réfèrent souvent aux données salariales de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans sa définition du salaire, l'OFS inclut les suppléments de salaire, les prestations sociales des salariés ainsi que la part du 13e salaire. La Société Suisse des Entrepreneurs collecte chaque année les données salariales du secteur principal de la construction. Si la SSE aligne sa définition sur celle de l'OFS, le tableau suivant apparaît.

En 2020, comme l'année précédente, les salaires du secteur principal de la construction restent élevés par rapport aux autres secteurs, ce qui permet au secteur de la construction de conserver ses salariés malgré la pandémie de coronavirus. Dans toutes les régions, le salaire médian du secteur principal de la construction est supérieur d'au moins 10% au salaire médian de toutes les branches.

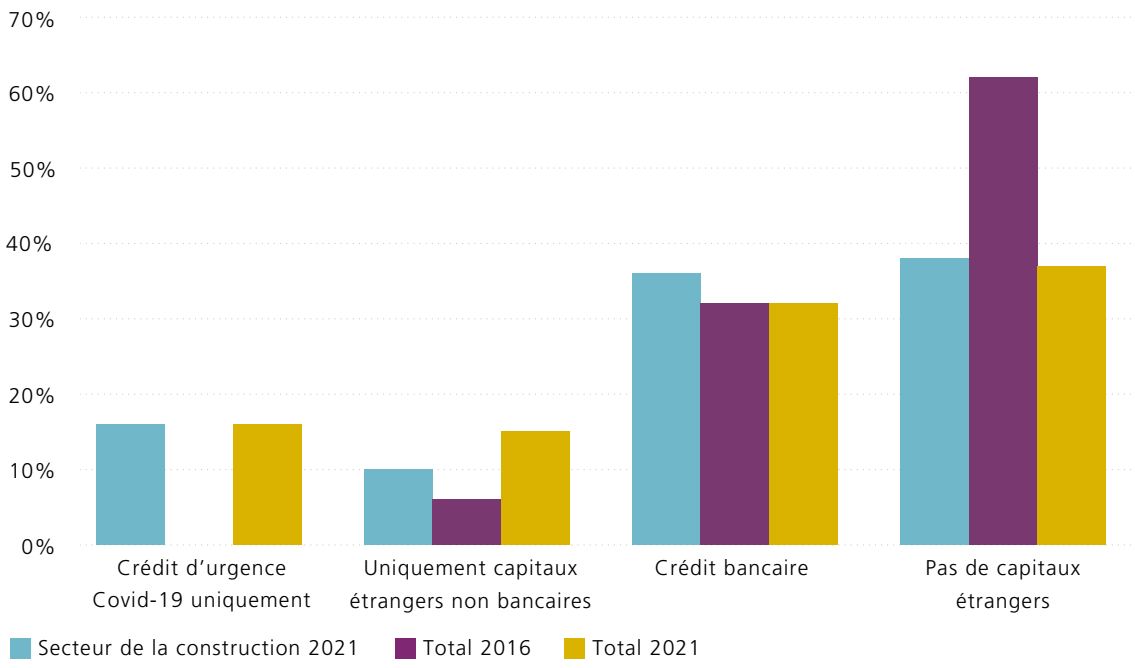
Les écarts les plus importants sont observés au Tessin avec 29%, en Suisse orientale avec 20% et en Suisse centrale et en Suisse du Nord-Ouest avec respectivement 17% et 16%.



LE COURAGE DE DEMANDER UN CRÉDIT

Une PME du secteur de la construction sur dix ne demande pas de crédit bancaire alors qu'elle en aurait besoin. Les PME sous-estiment souvent leur propre solvabilité.

Pourcentage de PME disposant de capitaux étrangers



Source: SECO

Deux PME du secteur de la construction sur trois reçoivent des capitaux étrangers

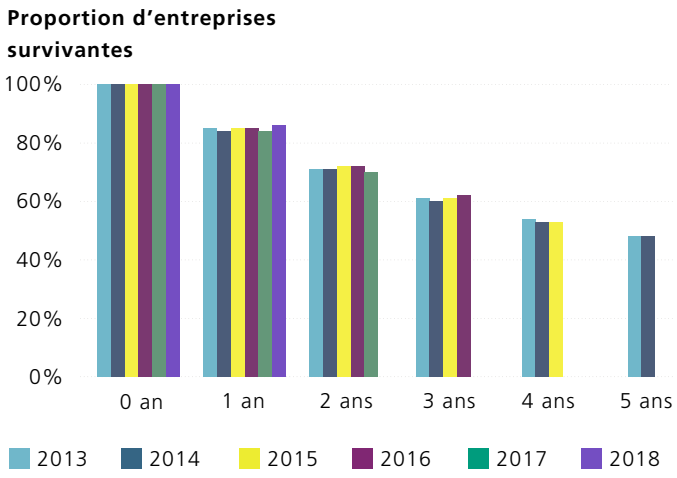
De nombreuses entreprises de construction ont besoin d'un financement externe pour couvrir leurs dépenses courantes, avancer le prix d'achat des matériaux de construction ou faire face à d'importants investissements et acquisitions (machines de chantier p. ex.). Il y a cinq ans, 62% des PME suisses n'avaient pas de financement externe. Ce chiffre est aujourd'hui tombé à 37%.

L'accès aux crédits bancaires ou aux aides publiques, par exemple, est donc essentiel.

En 2021, 62% des petites et moyennes entreprises du secteur de la construction ont emprunté des capitaux étrangers. 36% des PME du secteur de la construction ont à la fois un crédit bancaire et un crédit d'urgence Covid-19. Ces crédits d'urgence avaient été introduits par le Conseil fédéral suisse lors de l'irruption de la pandémie au printemps 2020 afin de garantir des liquidités suffisantes aux entreprises. En outre, 16% des PME du secteur de la construction ne disposent que d'un crédit d'urgence Covid-19, sans financement bancaire. À l'inverse, 12% des entreprises sont endettées auprès de banques, mais pas auprès du Conseil fédéral.

Taux de survie des entreprises de construction nouvellement créées après X ans à la suite de leur création entre 2013 et 2018

L'année indiquée dans la légende se réfère à l'année de création des entreprises.

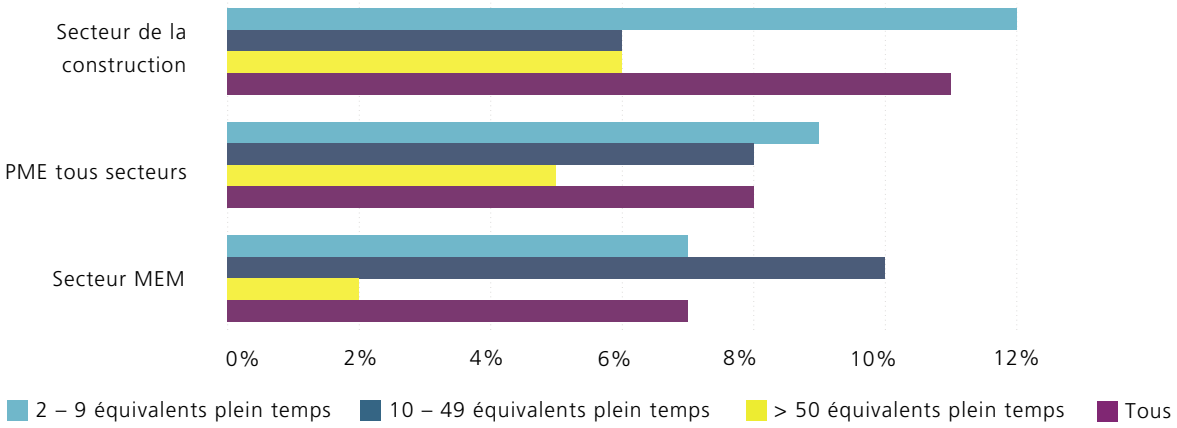


Source: SECO

Des liquidités nécessaires pour survivre

C'est précisément au cours des deux premières années après leur création que les entreprises ont particulièrement besoin de ressources financières et de liquidités suffisantes. 30% des entreprises de construction ne survivent pas au cours des deux premières années suivant leur création. Cinq ans après leur création, la moitié des entreprises n'existent plus : elles ont cessé d'elles-mêmes leur activité, ont fait faillite ou ont peut-être été reprises par une autre entreprise. L'accès au financement externe est donc important. Au cours des cinq dernières années, la part des PME du secteur de la construction bénéficiant d'un financement bancaire a augmenté de manière significative.

Pourcentage des PME considérant l'accès aux capitaux étrangers comme le principal défi, par secteur et taille d'entreprise

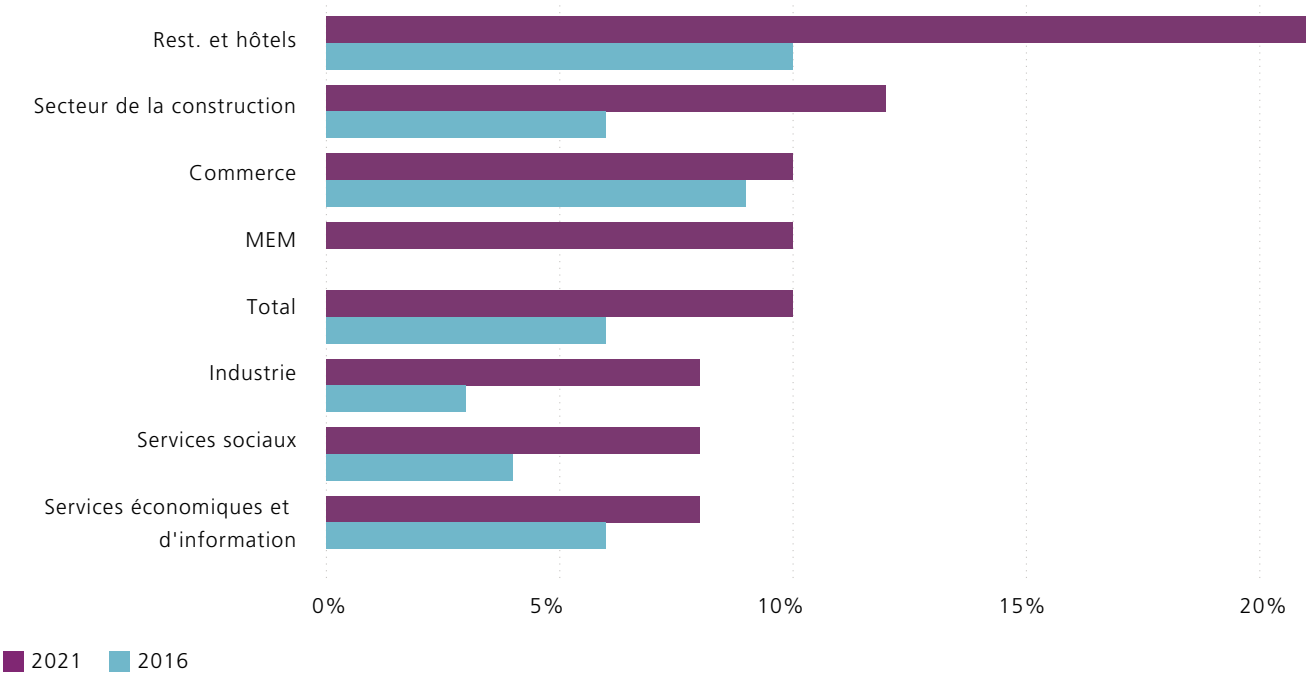


Source: SECO

La lutte pour les capitaux étrangers

La taille des PME du secteur de la construction est un facteur déterminant pour l'obtention d'un crédit auprès d'une banque. 12% des petites entreprises de construction employant entre 2 et 9 personnes considèrent l'accès au financement externe comme leur principal défi. Cette proportion est deux fois plus élevée par rapport aux entreprises de 10 à 49 salariés ou comptant plus de 50 salariés. Étonnamment, le constat selon lequel les petites entreprises ont plus de mal à accéder au crédit bancaire n'est pas identique pour tous les secteurs. Dans le secteur des MEM (machines, équipements électriques et métaux), seulement 7% des petites entreprises se plaignent de l'accès au crédit, contre 10% des moyennes entreprises.

Pourcentage des PME découragées ayant besoin d'un crédit bancaire mais n'ayant pas fait de demande



Fonte: SECO

La propre solvabilité souvent sous-estimée

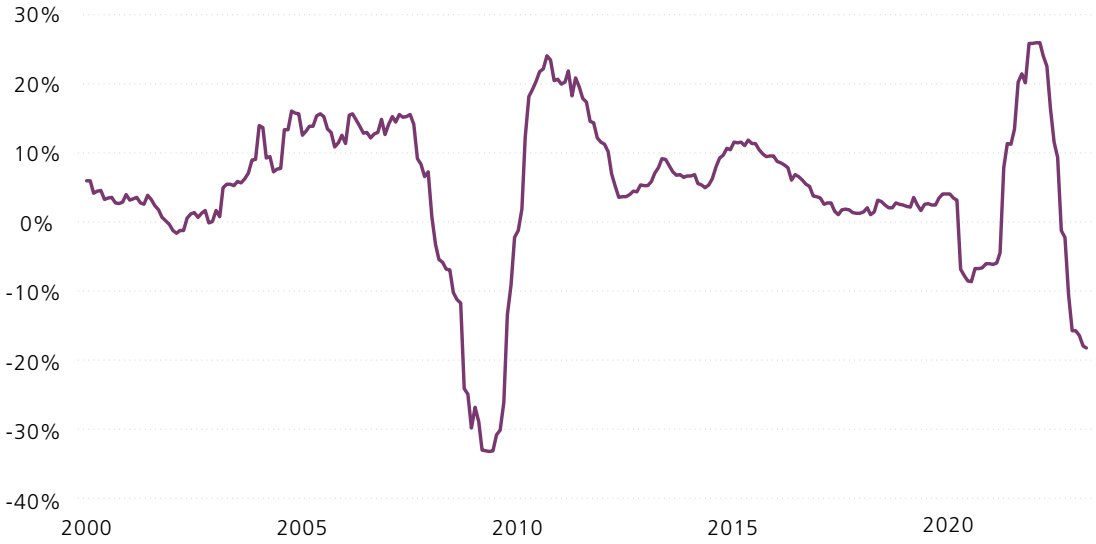
Beaucoup d'entreprises ont besoin de crédits bancaires, mais elles ne connaissent pas leur propre solvabilité. Elles pensent qu'elles n'ont aucune chance d'obtenir un crédit, mais elles n'en savent rien en réalité. Au cours des cinq dernières années, la proportion des PME du secteur de la construction qui auraient eu besoin d'un crédit bancaire mais qui étaient trop découragées pour en demander un a doublé, passant de 6% à 12%. La plupart des entreprises redoutent des garanties ou des coûts exigés trop élevés ou un processus de crédit trop lourd. Il s'avère que la crainte de nombreuses entreprises liée à l'obtention d'un crédit était injustifiée. En effet, le groupe des PME découragées est 60 fois plus important que celui qui a demandé un crédit mais ne l'a pas obtenu.

Il est conseillé aux entreprises du secteur de la construction d'obtenir deux ou trois offres de crédit auprès de différentes banques, car elles sous-estiment souvent leur propre solvabilité. Il convient par ailleurs de signaler qu'il existe en Suisse quatre organisations de cautionnement soutenues par la Confédération. Les entreprises de construction peuvent s'adresser à ces organisations afin de faciliter l'accès au crédit bancaire.

POTENTIEL DE CROISSANCE MODÉRÉ SUR LE MARCHÉ SUISSE DES BUREAUX

Comparé aux États-Unis, le marché des surfaces de bureaux en Suisse est beaucoup plus détendu. Au cours des deux prochaines années, il faut s'attendre à une diminution de l'activité de construction dans le segment des bureaux.

Indice des prix des surfaces de bureaux et des surfaces commerciales aux États-Unis, croissance annuelle



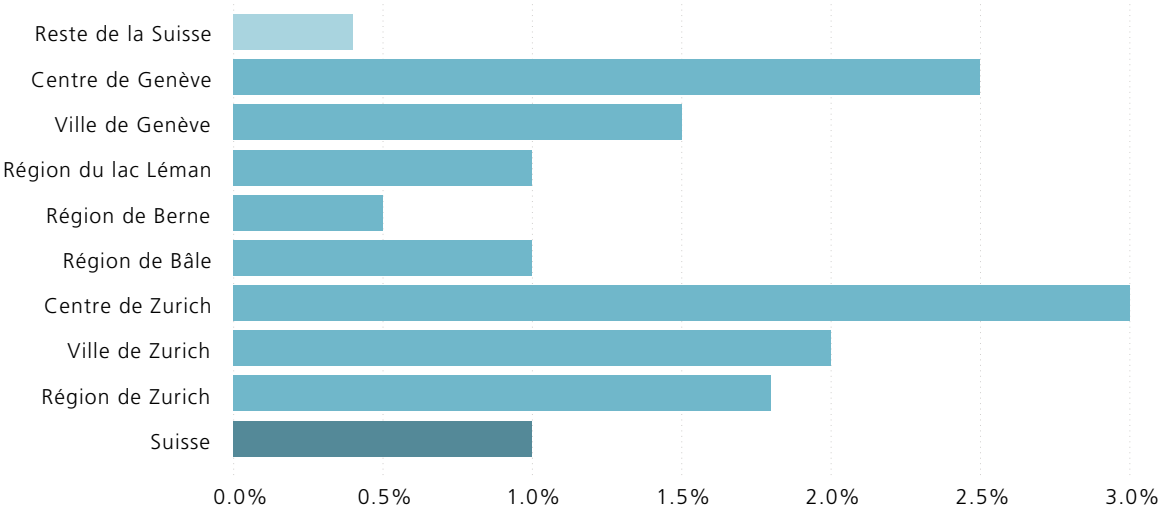
Source: Green Street

Surfaces de bureaux américaines en tension

La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis a entraîné une baisse à deux chiffres des prix des surfaces de bureaux du pays sur une base annuelle. Des craintes se sont exprimées à propos de la capacité de certaines entreprises devant remplacer des prêts hypothécaires pour des immeubles de bureaux à supporter l'augmentation des coûts de financement. Jusqu'à présent, le taux de défaut de ces prêts est très faible, avec 0,5%. Les récentes hausses des taux d'intérêt ne sont qu'une partie de l'histoire. La pandémie de coronavirus et la popularité croissante du télétravail ont déjà entraîné une augmentation sensible du taux de vacance des immeubles de bureaux.

En conséquence, le rendement de l'immobilier de bureau n'est plus que de 1 à 3 points de pourcentage supérieur à celui des obligations d'État américaines à long terme, contre 4 à 6 points auparavant. Des anecdotes indiquent qu'à Manhattan, par exemple, seule la moitié de la surface de bureaux est utilisée, les collaborateurs préférant travailler à domicile. On s'attend à ce que le télétravail soit maintenu à long terme et que l'utilisation des bureaux reste durablement inférieure au niveau d'avant la pandémie. C'est pourquoi divers projets de construction à venir ont été gelés par les investisseurs ou les plans de tours de bureaux pures ont été réaffectés à une utilisation mixte avec bureaux et appartements.

Prévision de croissance des loyers des surfaces de bureaux nouvellement louées en 2023 par rapport à l'année précédente



Source: Wüest Partner

Nouvelle offre de bureau favorable pour 2023

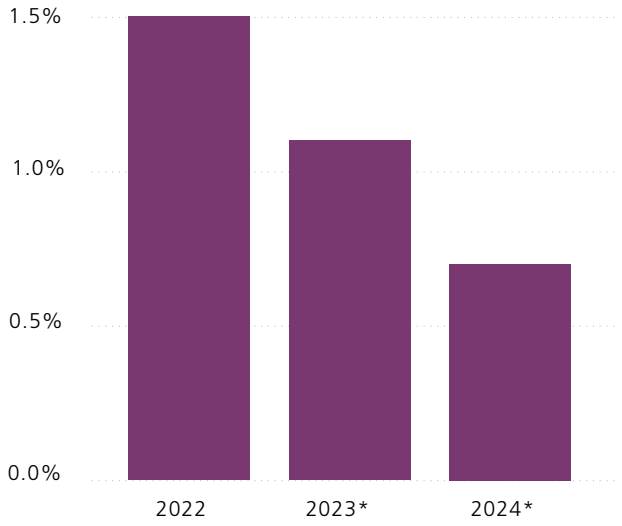
Ces dernières années, l'offre de surfaces de bureaux s'est élargie en Suisse. En lien avec le coronavirus, les prix des nouvelles locations de bureaux ont donc baissé de plus de 2% en 2021, et une légère baisse a également été enregistrée en 2022. Mais pour 2023, on peut s'attendre à une légère hausse des loyers de bureaux dans toute la Suisse, voire, selon la région et la situation, à une augmentation sensible. La forte croissance de l'emploi a en particulier incité les employeurs à rechercher de nouveaux locaux ou des locaux plus grands.



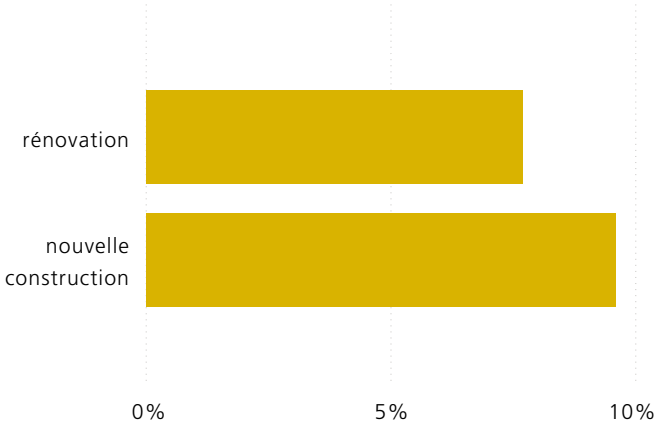
Indicateurs de l'activité de construction au cours des 24 prochains mois

Croissance de l'emploi (équivalents temps plein)

*** = prévision**



Coûts construction 2022



Source: CS, Seco, OFS

Activité de construction modérée dans le segment des bureaux

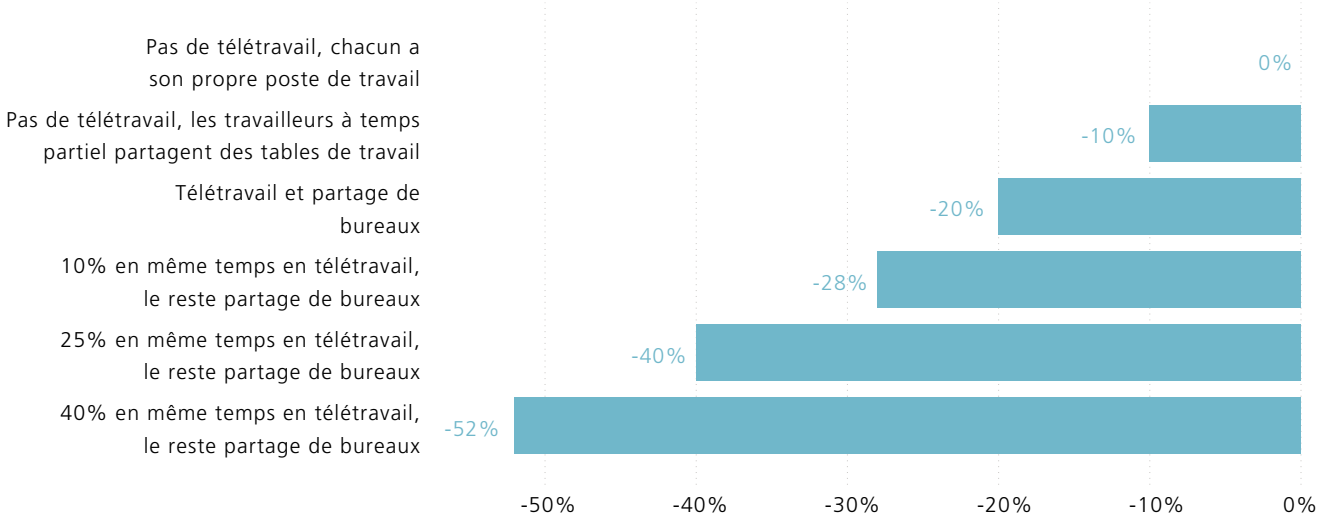
La conjoncture mondiale et la conjoncture suisse devraient connaître une faible croissance en 2023. En conséquence, la demande de nouvelles surfaces de bureaux se montre timide. Alors que l'emploi a encore augmenté de 1,5% en 2022, sa croissance devrait diminuer de moitié d'ici 2024. Les fournisseurs d'immeubles de bureaux sont également peu enclins à prendre des risques. La hausse des taux d'intérêt rend le financement plus difficile.

Les coûts d'un nouveau bâtiment de bureaux ont augmenté de 9,6% l'an dernier, par exemple en raison du renchérissement des matériaux, tandis que la rénovation d'un tel immeuble a augmenté de 7,7%. L'année dernière, 1,71 milliard de francs ont été accordés pour la construction de nouveaux bureaux, soit 11% de moins que la moyenne à long terme.

L'incertitude quant à l'ampleur de la réduction des besoins en surface de bureau par le télétravail est encore grande chez les promoteurs. Les autorités ont tout de même accordé 0,56 milliard de francs pour la transformation, soit une augmentation de 23%. Cette augmentation devrait être due en particulier aux rénovations énergétiques destinées à contenir la forte hausse des prix de l'énergie, et donc des charges locatives. En résumé: le marché suisse des bureaux semble actuellement en équilibre, les loyers n'augmentant que légèrement. L'activité de construction dans ce segment devrait être plutôt modérée au cours des 24 prochains mois. Les travaux pour rénovation énergétique et pour réaffectation en logements seront de plus en plus demandés.

Scénarios Surface de bureau économisée par une entreprise grâce au partage du poste de travail et au télétravail

Hypothèses: l'entreprise emploie 100 personnes, 20 m² par collaborateur, taux d'occupation moyen de 80%, dont 40% en télétravail



Source: Wüest Partner

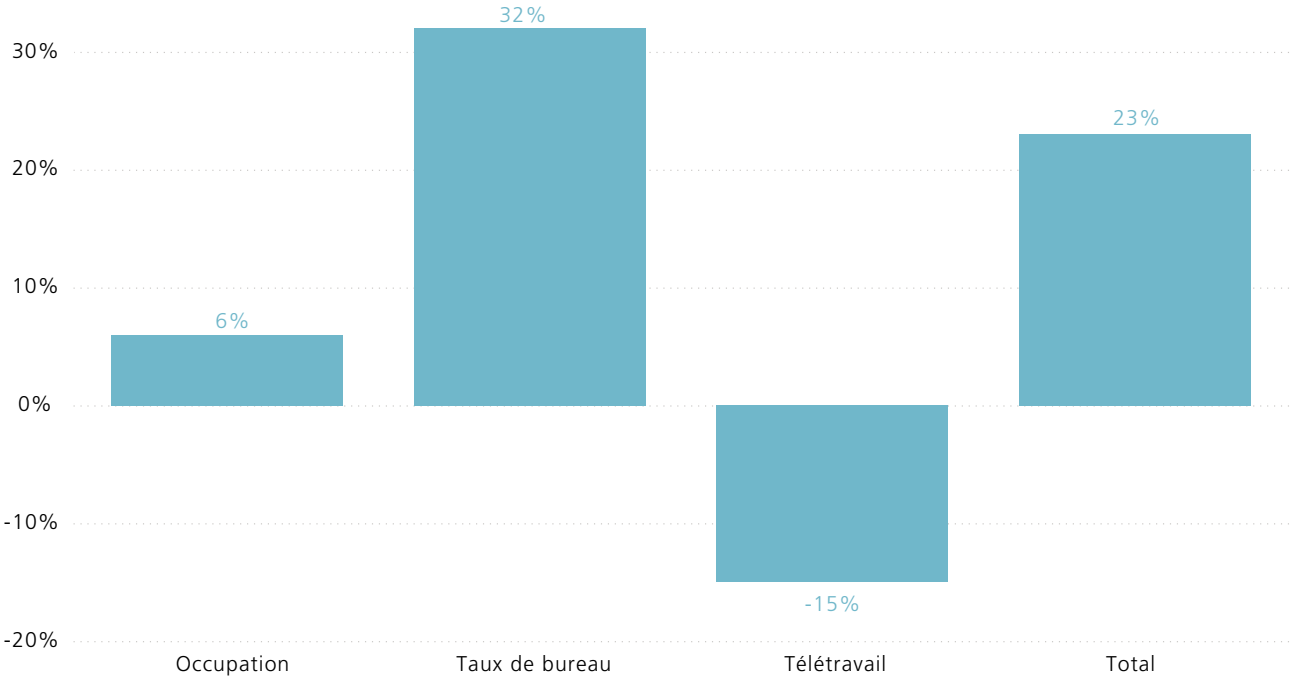
Dans quelle mesure le temps partiel et le télétravail réduisent la demande de bureaux

Si la pandémie de coronavirus n'avait pas accéléré le télétravail, les nouvelles surfaces de bureaux créées au cours des dernières années auraient été encore plus absorbées par les demandeurs. Dans ce contexte et compte tenu du fait que de plus en plus de travailleurs travaillent à temps partiel, de nombreuses entreprises s'interrogent sur la surface de bureaux dont elles auront encore besoin à l'avenir.

Si le travail au bureau est obligatoire, mais que les collaborateurs ont en moyenne un taux d'occupation de 80%, ils peuvent se partager un poste de travail ou une table de travail. Cela réduirait les besoins en surfaces de bureaux de 10%, du moins mathématiquement. Si, en plus de cette optimisation de l'espace, 10% des employés travaillent en télétravail, la demande d'espace est même théoriquement réduite de 28%. En réalité, il n'y aura pas de coordination parfaite sans chevauchement entre les travailleurs à temps partiel, ne serait-ce que parce que l'employeur impose un jour de travail au bureau fixe pour tous les employés. En conséquence, le gain de place serait moindre. De plus, au cours des deux dernières années, le marché du travail a été très favorable aux travailleurs. Mais avec le ralentissement de la conjoncture qui s'annonce, il est imaginable que les employeurs reprennent le dessus et qu'ils obligent à nouveau davantage les employés à se rendre au bureau, ce qui profiterait également au marché des bureaux.

Estimation de l'évolution des surfaces de bureaux de 2019 à 2060

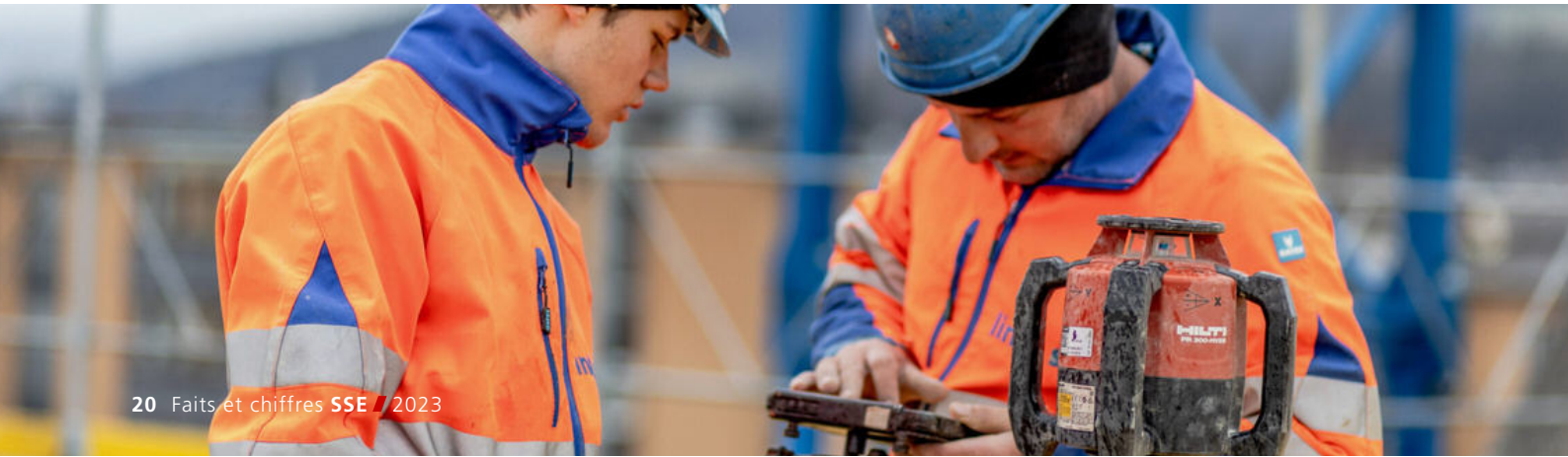
Taux de bureau = part des employés qui travaillent au bureau



Source: CS, SSE

La numérisation renforce la demande de surfaces de bureaux

Selon les calculs de Credit Suisse, le télétravail coûtera à long terme 15% de surface de bureau par rapport à un monde sans télétravail. En revanche, un autre aspect de la numérisation contribue à la demande de bureaux : la conversion des bureaux. De plus en plus de professions ou d'activités qui devaient auparavant être exercées sur place, par exemple dans le secteur industriel, sont automatisées. Cela entraîne un changement des profils professionnels et de plus en plus les activités peuvent être effectuées à partir du bureau. Cette transformation numérique prend le pas sur l'effet négatif du télétravail, de sorte que la demande de surfaces de bureaux en Suisse devrait augmenter à long terme.



LOGEMENT



Logement

22 **DE COMBIEN LES COÛTS DE CONSTRUCTION AUGMENTENT-ILS SI LE PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION AUGMENTE?**

Faire construire une maison coûte 4% plus cher si le prix des matériaux de construction augmente de 10%.

24 **DENSIFICATION DES CANTONS**

La ressource sol est limitée, par exemple pour les zones de détente. Il est donc réjouissant de constater que la densification du logement progresse dans la plupart des cantons.

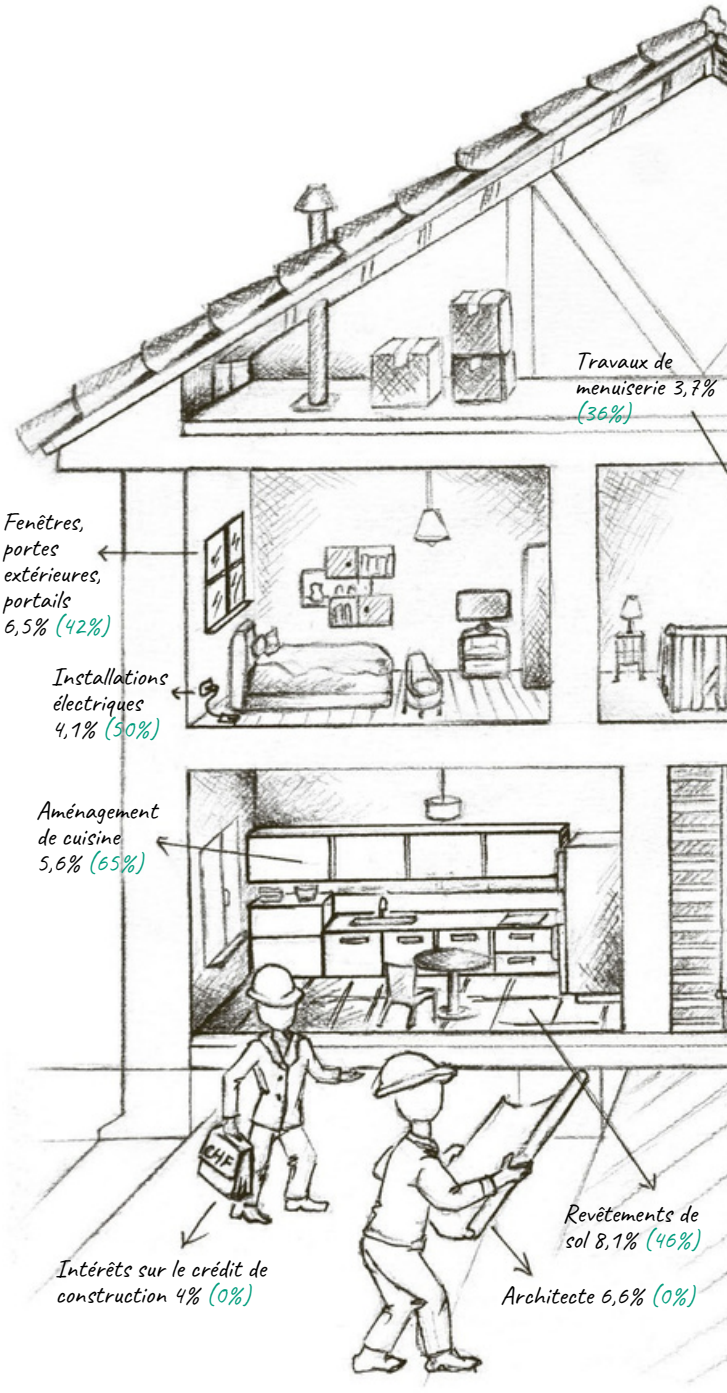
DE COMBIEN LES COÛTS DE CONSTRUCTION AUGMENTENT-ILS SI LE PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION AUGMENTE?

Faire construire une maison coûte 4% plus cher si le prix des matériaux de construction augmente de 10%.

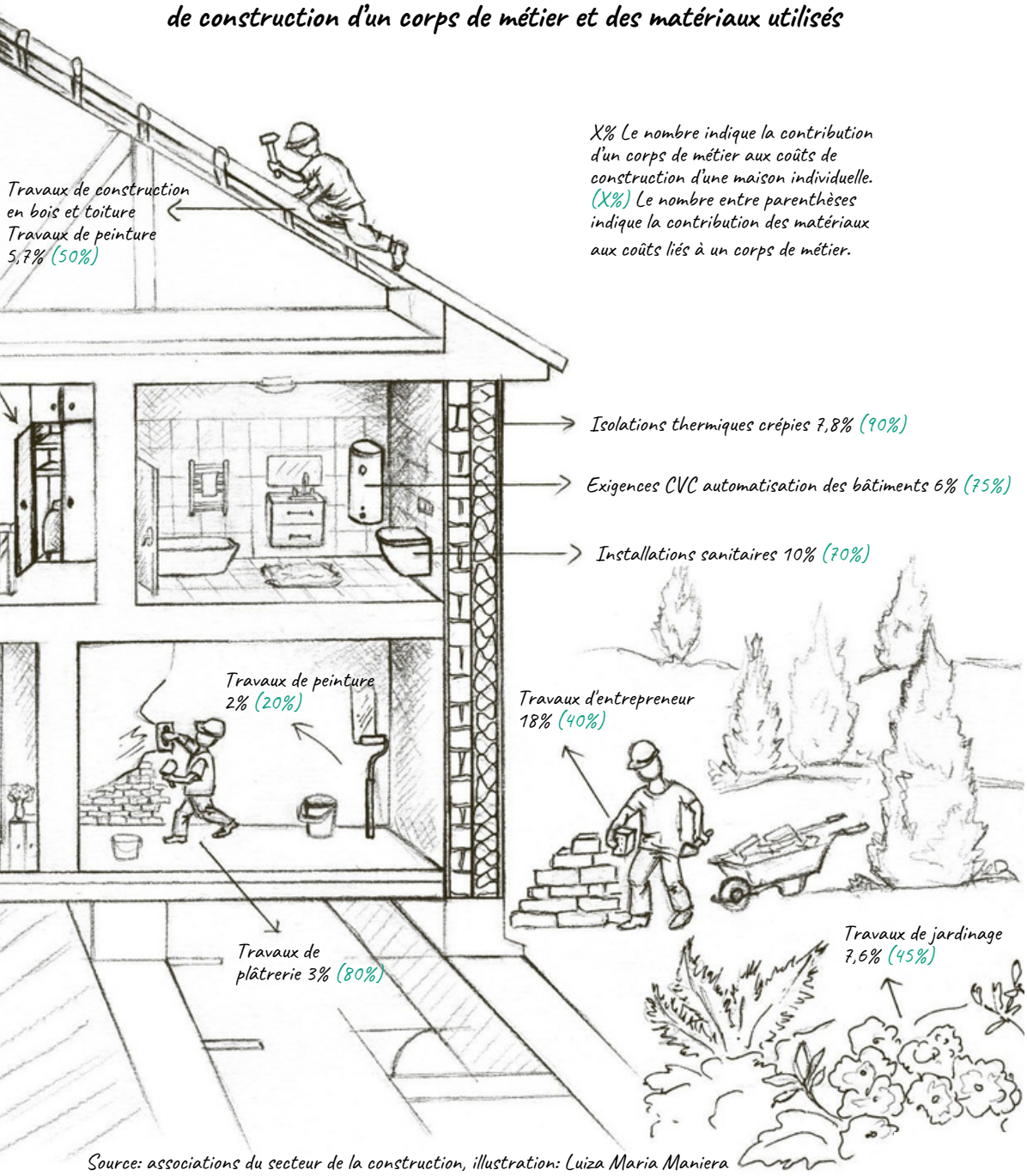
Ces derniers mois, le prix des matériaux de construction a augmenté. Se pose alors la question des répercussions de ce renchérissement sur les coûts de construction d'une maison individuelle.
Cette illustration est la première réponse à l'échelon national à cette question. Elle a été élaborée en collaboration avec plusieurs associations du secteur de la construction, sous l'égide de construction suisse.

Y sont représentés les quinze plus importants corps de métier, ainsi que leur contribution aux coûts de construction et la part des matériaux. Les travaux d'entrepreneur représentent 18% des coûts totaux de la construction, dont 40% concernent les matériaux de construction.
L'ensemble des matériaux représente environ 40% des coûts de construction de la villa.

Autrement dit, pour une maison dont la construction coûte 1 million de francs, les matériaux représentent 400 000 francs. Et avec un renchérissement de 10% à 440 000 francs, le coût total de la maison sera de 1,04 million de francs, soit 4% de plus.
Le prix du terrain n'a pas été pris en compte.



Maison individuelle standard: contribution approximative aux coûts de construction d'un corps de métier et des matériaux utilisés



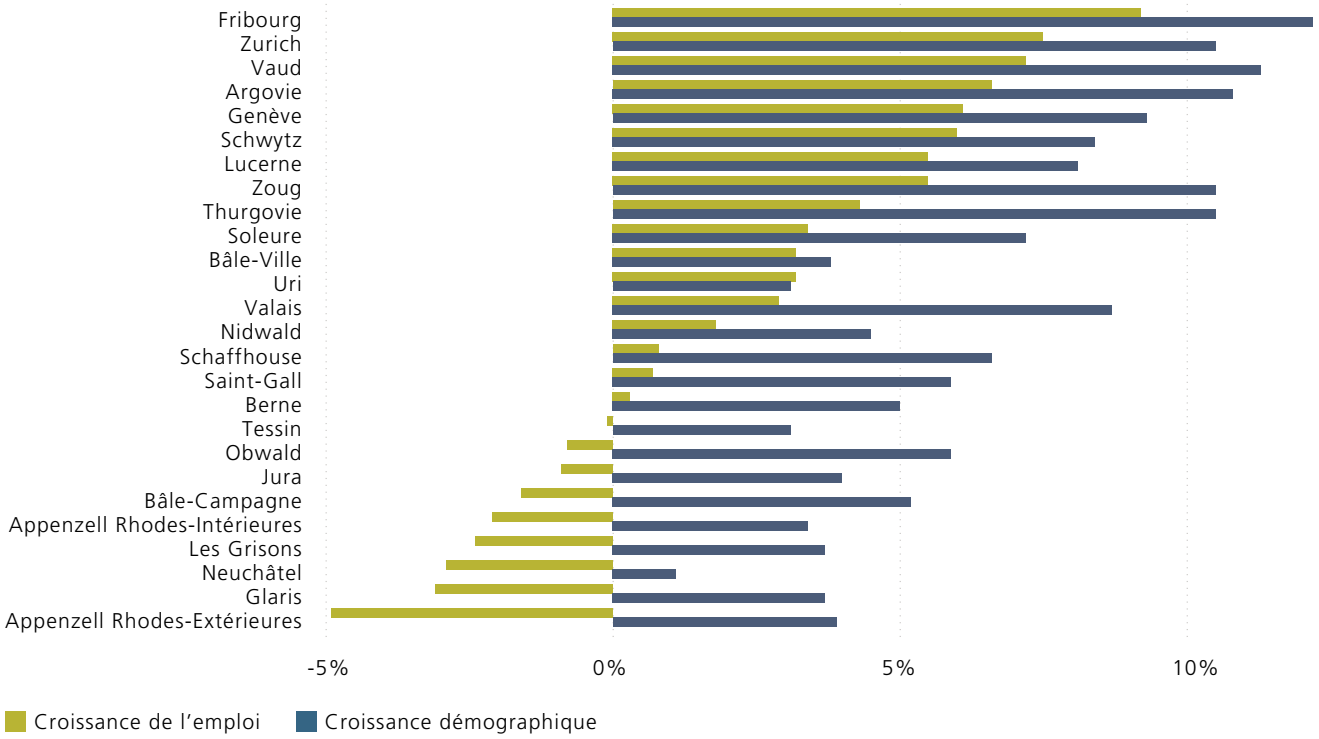
Source: associations du secteur de la construction, illustration: Luiza Maria Maniera

DENSIFICATION DES CANTONS

La ressource sol est limitée, par exemple pour les zones de détente. Il est donc réjouissant de constater que la densification du logement progresse dans la plupart des cantons.

Évolution de la population et de l'emploi par canton

2020 par rapport à 2012



Source: OFS

Plus de population, peu d'espace

Le lieu où nous vivons, travaillons ou nous reposons influence notre qualité de vie. Compte tenu de la forte croissance démographique enregistrée au cours de la dernière décennie, la densification gagne en importance. Dans tous les cantons, la population a augmenté. La croissance dépasse même 10% dans cinq cantons : Fribourg arrive en tête avec 12,2%, suivi par Vaud, Argovie, Zurich et Thurgovie.

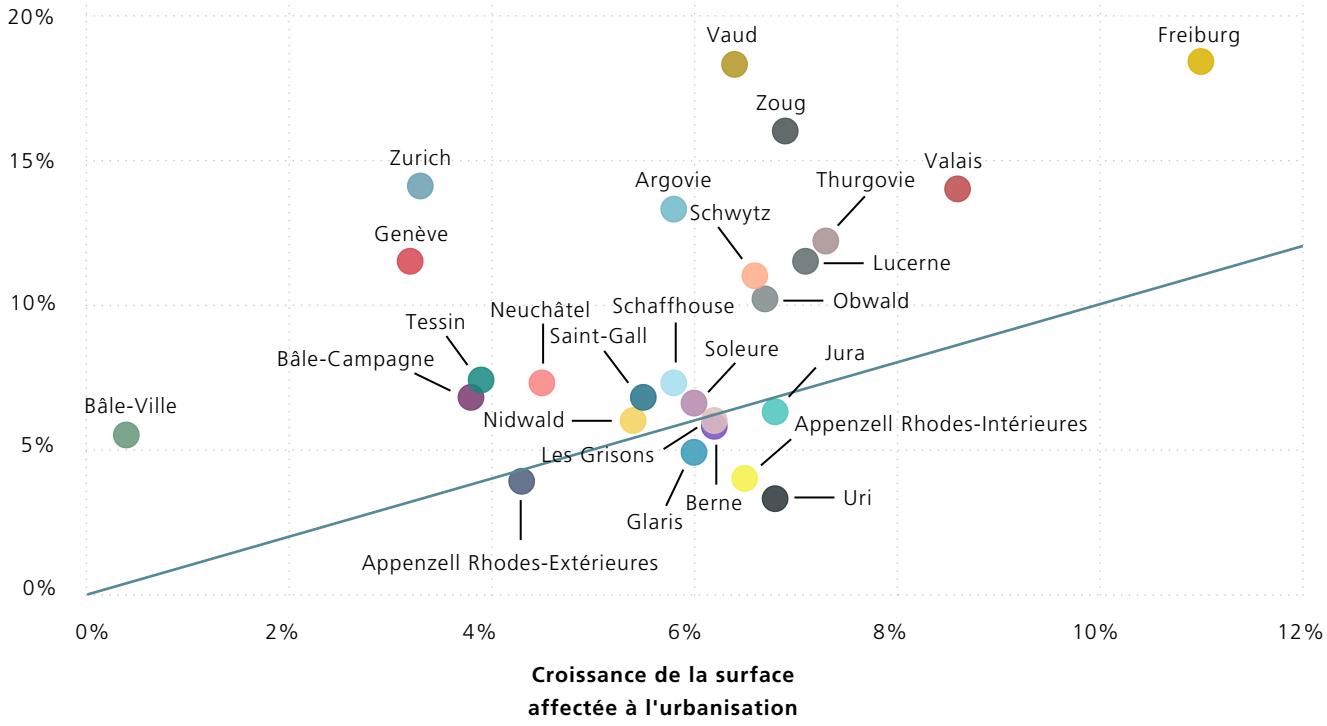
Neuchâtel affiche en revanche la croissance la plus faible avec 1,1%.

Dans les cinq cantons où la croissance démographique est la plus forte, le nombre d'emplois a également nettement augmenté. Les emplois ont augmenté de 9,2% à Fribourg, un record.

Plus de personnes vivant et travaillant sur la même surface, une construction densifiée est nécessaire.

Évolution du nombre de personnes par mètre carré de surface affectée à l'urbanisation

Les cantons au-dessus de la ligne diagonale se sont densifiés
Relevé 2013/18 par rapport à 2004/09



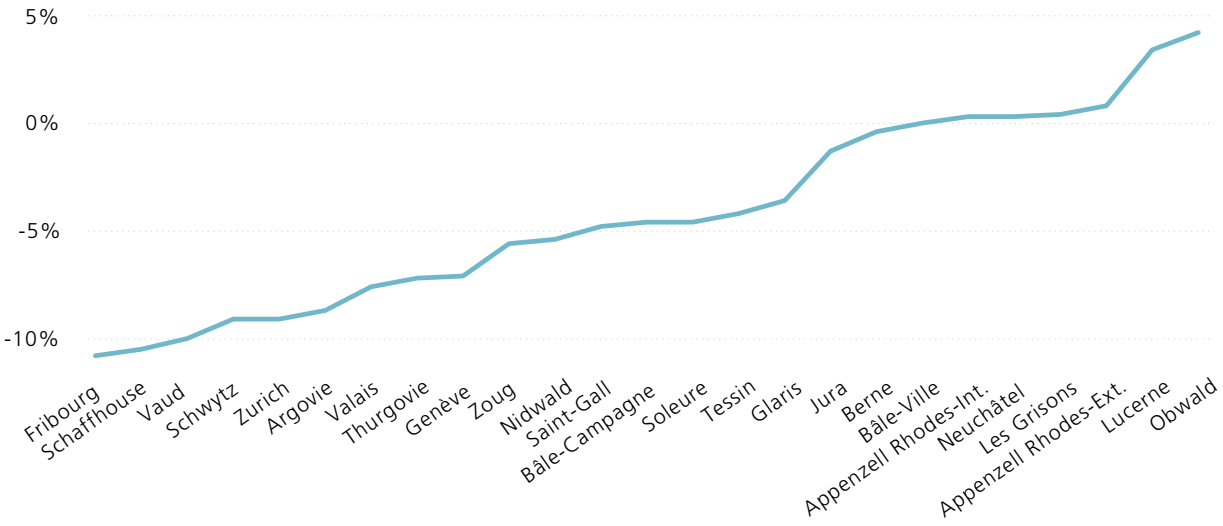
Source: Avenir Suisse, OFS Statistique de la superficie

Utiliser efficacement un espace précieux

Dans quelle mesure les cantons utilisent-ils efficacement la ressource sol? Pour répondre à cette question, il faut comparer si la surface affectée à l'urbanisation a augmenté plus fortement que le nombre d'occupants du territoire (habitants et emplois). Si c'est le cas, les cantons construisent de manière plus dense et utilisent l'espace de manière plus efficace. Dans 19 cantons, la construction s'est densifiée; la surface affectée à l'urbanisation a augmenté plus fortement que le nombre d'occupants du territoire. Zurich, Zoug, Bâle-Ville, Genève et Vaud sont les cinq cantons présentant les meilleurs ratios.
Dans des cantons comme Uri, Berne ou Glaris, le nombre d'occupants du territoire a relativement peu augmenté. Les besoins supplémentaires en espace d'habitation et de travail n'ont pas augmenté de manière significative, la nécessité de densification étant peut-être légèrement inférieure à celle de la plupart des autres cantons.

Évolution des mètres carrés de lieux de détente et d'espaces verts par habitant

Relevé 2013/18 par rapport à 2004/09. Pour des raisons de clarté, le canton d'Uri n'est pas représenté, sa valeur étant de +52%.



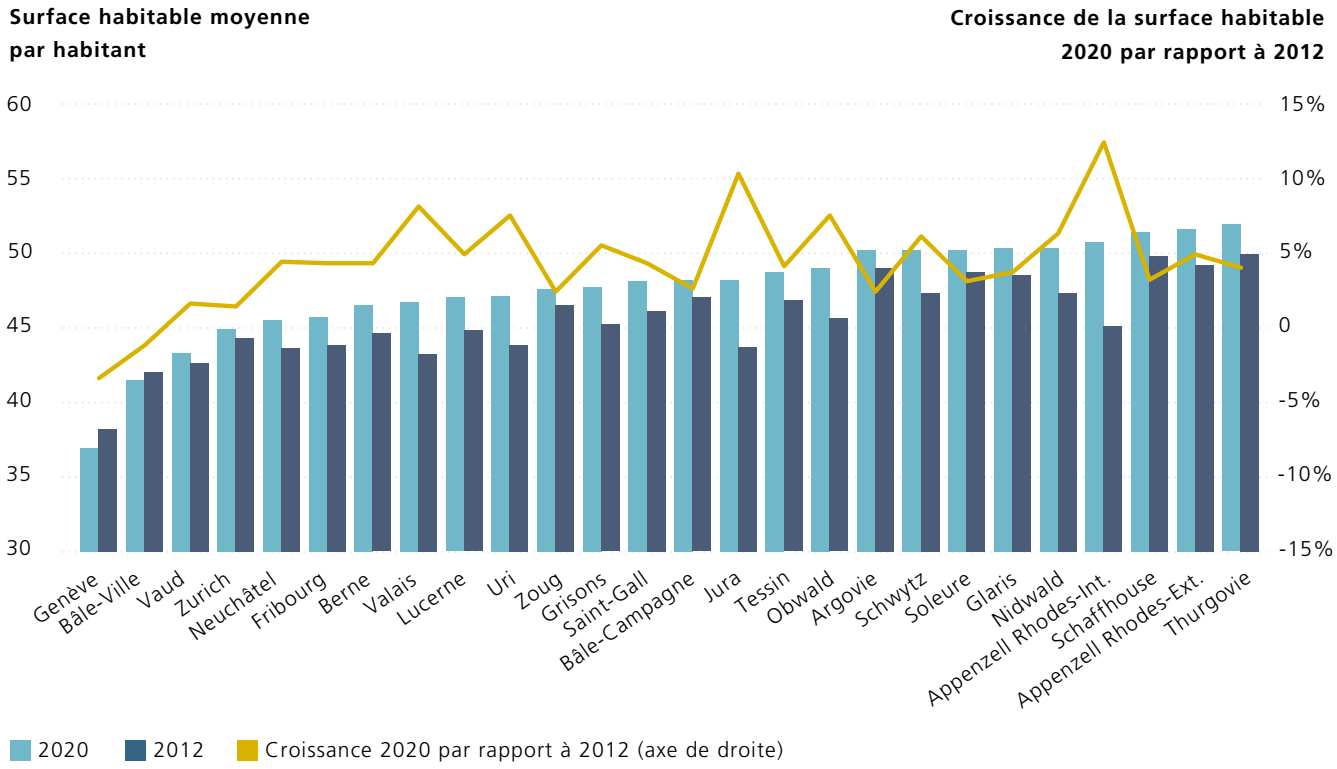
Source: OFS Statistique de la superficie

La détente – toujours un enjeu

Prendre du recul par rapport à la vie quotidienne nécessite de l'espace – où le trouver et l'herbe est-elle plus verte de l'autre côté ou dans l'autre canton? Dans la plupart des cantons, les espaces verts et lieux de détente par habitant ont diminué au cours de la dernière décennie. La superficie par habitant a augmenté dans six cantons seulement, Obwald et Lucerne affichant les meilleures valeurs. À Bâle-Ville, la proportion est restée constante, alors qu'elle a diminué dans tous les autres cantons. La croissance démographique en est probablement la principale raison : dans un espace limité, un mètre carré est partagé par un plus grand nombre de personnes qu'auparavant. La reconversion des friches en jardins et en parcs, par exemple, n'a souvent pas suivi l'accroissement de la population. Étant donné que toutes les nouvelles constructions ne remplacent pas les anciens bâtiments, des surfaces résidentielles et de bureaux ont également été aménagées dans des lieux de détente et des espaces verts. La poursuite de la densification de l'immobilier permettrait de préserver les espaces verts existants et pourrait même créer de l'espace pour de nouveaux lieux de détente.



Surface habitable moyenne par habitant en mètres carrés



Source: OFS

Le rêve d'une grande maison à soi

À l'exception de Genève et de Bâle, la surface habitable moyenne par habitant a augmenté dans tous les cantons depuis 2012. Comme Genève n'offre pratiquement plus de surfaces constructibles libres, la densification est déjà presque obligatoire. De même, de nombreux cantons abritant de grandes villes économiques comme Zurich et Berne n'ont que des possibilités limitées de réaffecter plus de surfaces à de nouveaux immeubles d'habitation.
La densification et la nouvelle construction de remplacement permettent toutefois d'obtenir plus d'espace par logement et par habitant sur une surface donnée. Les agencements et les modes de construction modernes rendent cela possible. Si la demande de logements plus grands augmente, cela profite également à l'entreprise de construction.



MARCHÉ DU TRAVAIL



Marché du travail

29 **OBLIGATION INUTILE D'ANNONCER LES POSTES VACANTS**

Les offres d'emploi dans un groupe professionnel affichant un taux de chômage supérieur à 5% doivent être déclarées aux ORP. Pour le secteur de la construction, l'obligation d'annonce s'avère toutefois un obstacle.

33 **MOINS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL, DES CAUSES SURPRENANTES**

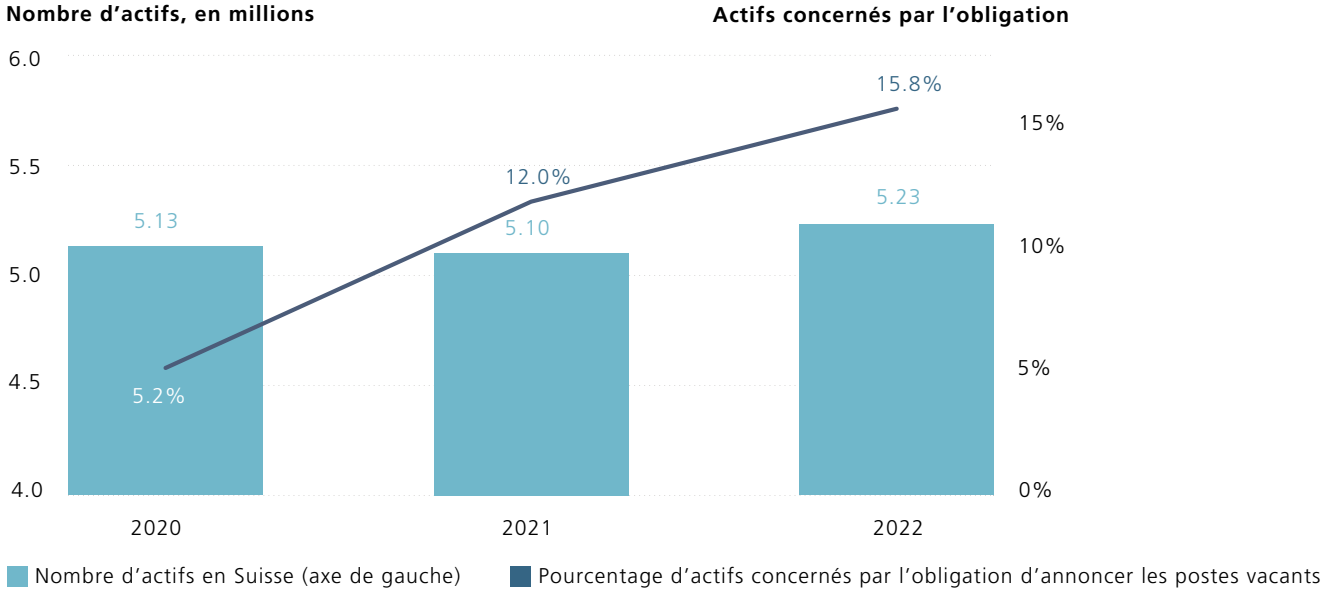
Les efforts de la branche ont permis de réduire la prime auprès de la Suva. Dans quelques années, celle-ci pourrait toutefois augmenter en raison du départ à la retraite des personnes âgées qui ont relativement peu d'accidents.

OBLIGATION INUTILE D'ANNONCER LES POSTES VACANTS

Les offres d'emploi dans un groupe professionnel affichant un taux de chômage supérieur à 5% doivent être déclarées aux ORP. Pour le secteur de la construction, l'obligation d'annonce s'avère toutefois un obstacle.

Nombre d'actifs et pourcentage d'actifs concernés par l'obligation d'annoncer les postes vacants

Nombre d'actifs à fin mars d'une année, pour prendre également en compte 2022

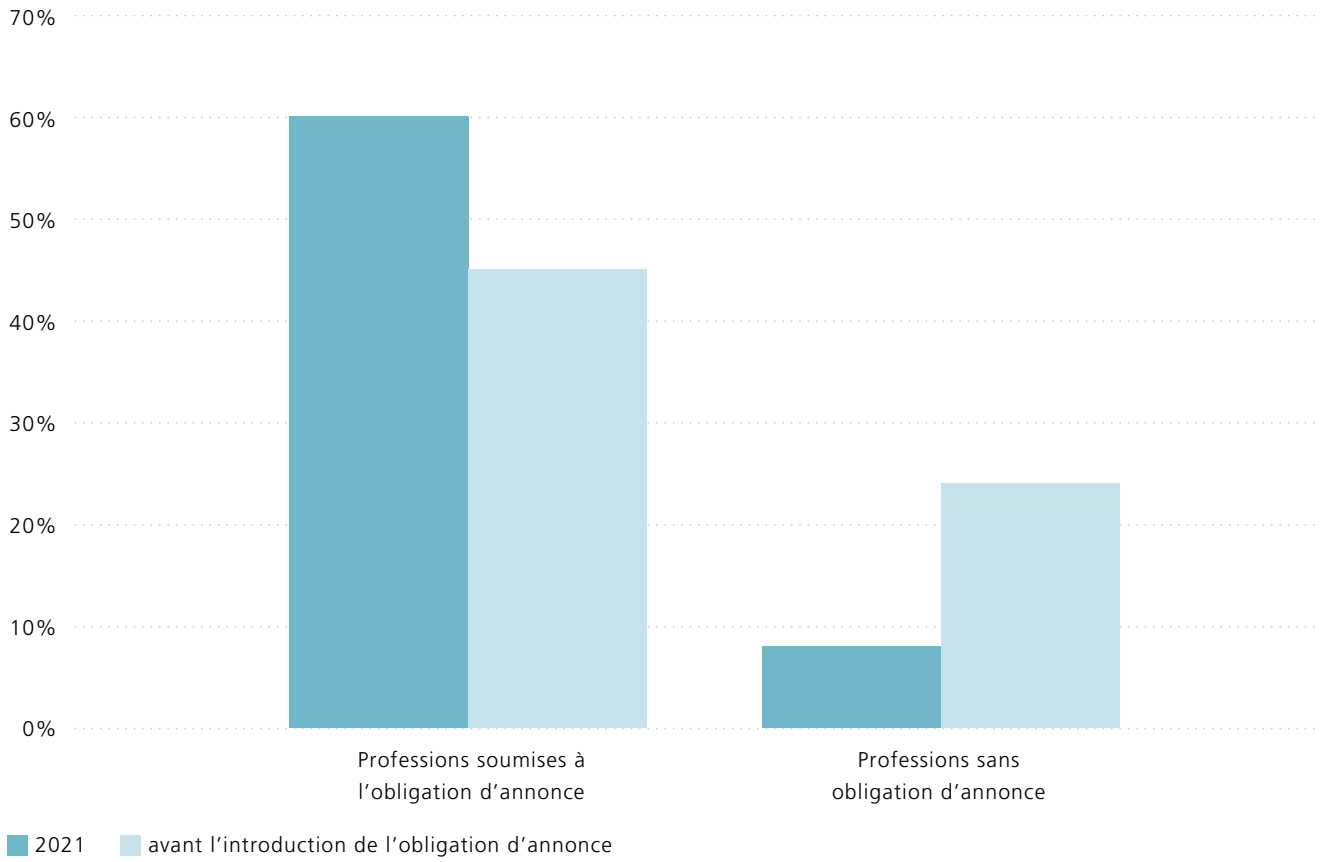


Source: Seco, OFS, SSE

Trois fois plus d'actifs concernés

Ces trois dernières années, la Suisse comptait entre 5,1 et 5,2 millions d'actifs. En 2020, le principe était que si un groupe professionnel affichait un taux de chômage supérieur à 8%, toutes les offres d'emploi correspondantes devaient être signalées à l'ORP (Office régional de placement). Ce n'est que cinq jours plus tard que l'entreprise est autorisée à rechercher elle-même du personnel par d'autres canaux. À partir de 2021, le seuil a été abaissé de 8% à 5%. La part d'actifs concernés a plus que doublé, passant de 5,2% (270 000 personnes) en 2020 à 12% en 2021.
Un an plus tard, cette proportion a encore augmenté pour atteindre 15,8% (825 000 personnes) – et ce, malgré la vigueur de l'économie suisse en 2022 et un taux de chômage bas. Comment expliquer cette contradiction? En rappelant l'obligation d'annonce : le seuil de 5% est en effet basé sur le taux de chômage de l'année précédente. Elle a augmenté dans de nombreuses professions en 2021, raison pour laquelle de nombreuses professions sont désormais soumises à l'obligation d'annonce en 2022, bien que de très nombreuses entreprises cherchent désespérément de la main-d'œuvre.

Pourcentage d'entreprises de l'industrie et de la construction qui cherchent à recruter du personnel exclusivement par des canaux informels

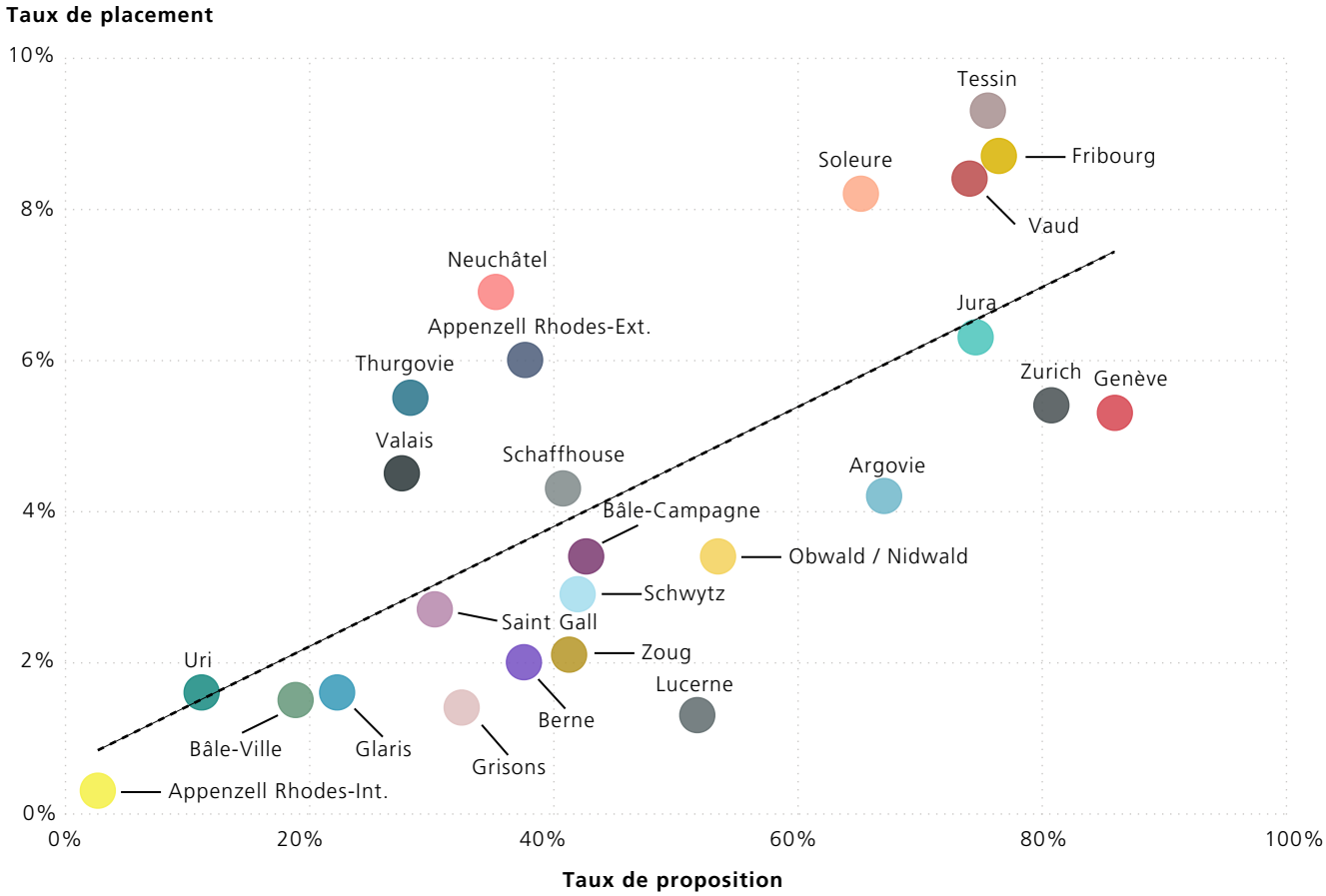


Source: Université de Zurich, Seco

L'obligation d'annoncer les postes vacants réduit la transparence

Pour trouver du personnel, les entreprises peuvent recourir à des canaux formels (annonces en ligne ou dans les journaux, ORP, agences de recrutement, etc.) et informels. Les canaux informels comprennent les contacts des employés, des partenaires commerciaux et des clients, les demandes ciblées via les réseaux sociaux (par ex. LinkedIn) ainsi que les demandes internes, les affiches et l'intranet.
L'obligation d'annoncer les emplois vacants vise à accroître les chances des demandeurs d'emploi de trouver un emploi. Les canaux formels devaient donc gagner en importance. Or, c'est exactement le contraire qui s'est produit, du moins pour les professions de l'industrie et de la construction. Avant l'introduction de l'obligation d'annonce, 45% des entreprises de l'industrie et de la construction misaient exclusivement sur des canaux informels pour pourvoir les postes qui allaient par la suite être soumis à l'obligation d'annonce. En 2021, alors que l'obligation d'annonce était déjà en vigueur, la part est passée de 45% à 60%. Cela montre que les entreprises de l'industrie et de la construction doivent pouvoir recruter du personnel de manière flexible, rapide et simple, en raison notamment du travail saisonnier et des aléas des conditions météorologiques. Le détour par l'ORP est trop compliqué et trop lent. C'est pourquoi un nombre nettement plus important d'entreprises recourent à des canaux informels et ne sont plus tenues d'annoncer les postes vacants à l'ORP. L'obligation d'annonce a donc eu l'effet contraire de ce qui était visé, en rendant plus difficile pour les chômeurs la recherche d'un emploi dans le secteur de la construction.

Taux de proposition et taux de placement pour toutes les professions soumises à l'obligation d'annoncer les postes vacants, par canton



Source: KOF, Seco, La Vie économique, SSE

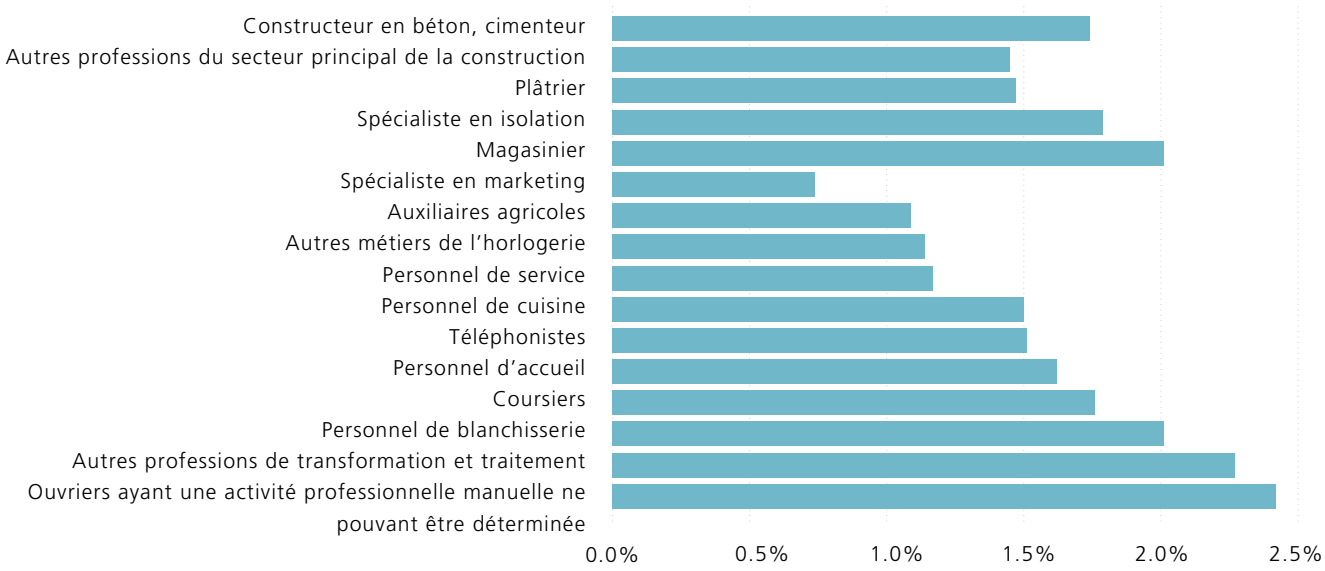
Dans quelle mesure les ORP prennent-ils au sérieux l'obligation d'annoncer les postes vacants ?

L'obligation d'annonce vise à permettre aux entreprises de trouver rapidement un ouvrier national pour les postes qu'elles ont publiés. Le taux de proposition (pourcentage de postes pour lesquels l'ORP propose au moins une candidature à l'entreprise) devrait donc être proche de 100 %. Dans la pratique, cependant, le taux de proposition varie entre 3% et 86% selon les cantons. Dans 15 des 26 cantons, les ORP ne proposent même pas à 50% une seule candidature.

L'une des causes pourrait être tout simplement le peu d'emplois dans certaines professions dans le canton concerné. Il est aussi possible de supposer que certains ORP s'impliquent davantage que d'autres. En fin de compte, ce n'est pas le taux de proposition qui est décisif, mais surtout le taux de placement. Le taux de placement correspond à la part de postes pour lesquels les ORP ont proposé un candidat qui a finalement été embauché.

Le taux de placement est de 8,3% dans les cinq cantons les plus performants et de 1,2% seulement dans les cinq cantons les moins performants. En d'autres termes, il y a 7 fois plus de probabilité que les ORP placent avec succès une candidate ou un candidat dans les meilleurs cantons que dans les cantons les moins performants. Il est donc légitime de se demander s'il faut compter sur l'obligation d'annonce pour pourvoir les postes vacants. Selon le canton, la réponse est négative. Les demandeurs d'emploi et les entreprises gagneraient à ce que l'obligation d'annonce concerne moins de groupes professionnels.

Estimation de la probabilité d'embauche d'une personne faisant l'objet d'un placement



Source: Institut d'études économiques de Bâle, Seco, La Vie économique, SSE

Une faible chance de réussir un placement dans les métiers de la construction

Le taux de placements réussis dans tous les groupes professionnels soumis à l'obligation d'annoncer les postes vacants se situe entre 1,2% et 8,3% selon les cantons. Mais quelles sont les chances de succès pour les différentes catégories professionnelles ? Aucune donnée précise n'étant disponible, l'Institut d'études économiques de Bâle a dû estimer le taux de placement par profession. Pour le secteur de la construction, les perspectives sont décevantes.

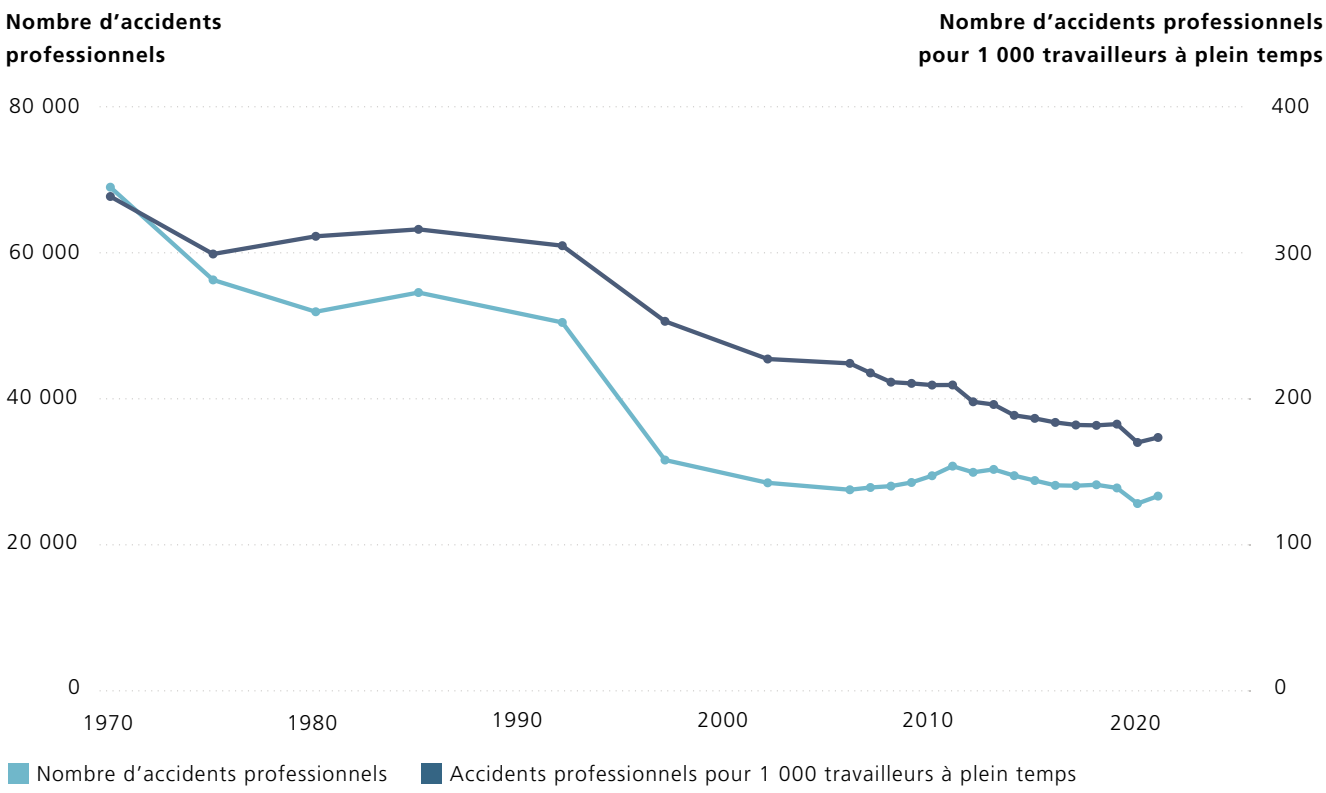
Pour les postes de constructeur en béton, de cimenteur, d'autres professions du secteur principal de la construction, de plâtrier ou de spécialiste en isolation, la probabilité d'un placement réussi n'est que de 1,5% à 2%. Face à ces perspectives de succès extrêmement faibles, les entreprises de construction déplorent à juste titre la lourde charge qu'implique l'annonce d'un poste à l'ORP.



MOINS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL, DES CAUSES SURPRENANTES

Les efforts de la branche ont permis de réduire la prime auprès de la Suva. Dans quelques années, celle-ci pourrait toutefois augmenter en raison du départ à la retraite des personnes âgées qui ont relativement peu d'accidents.

Nombre d'accidents professionnels dans la classe 41A, secteur principal de la construction élargi

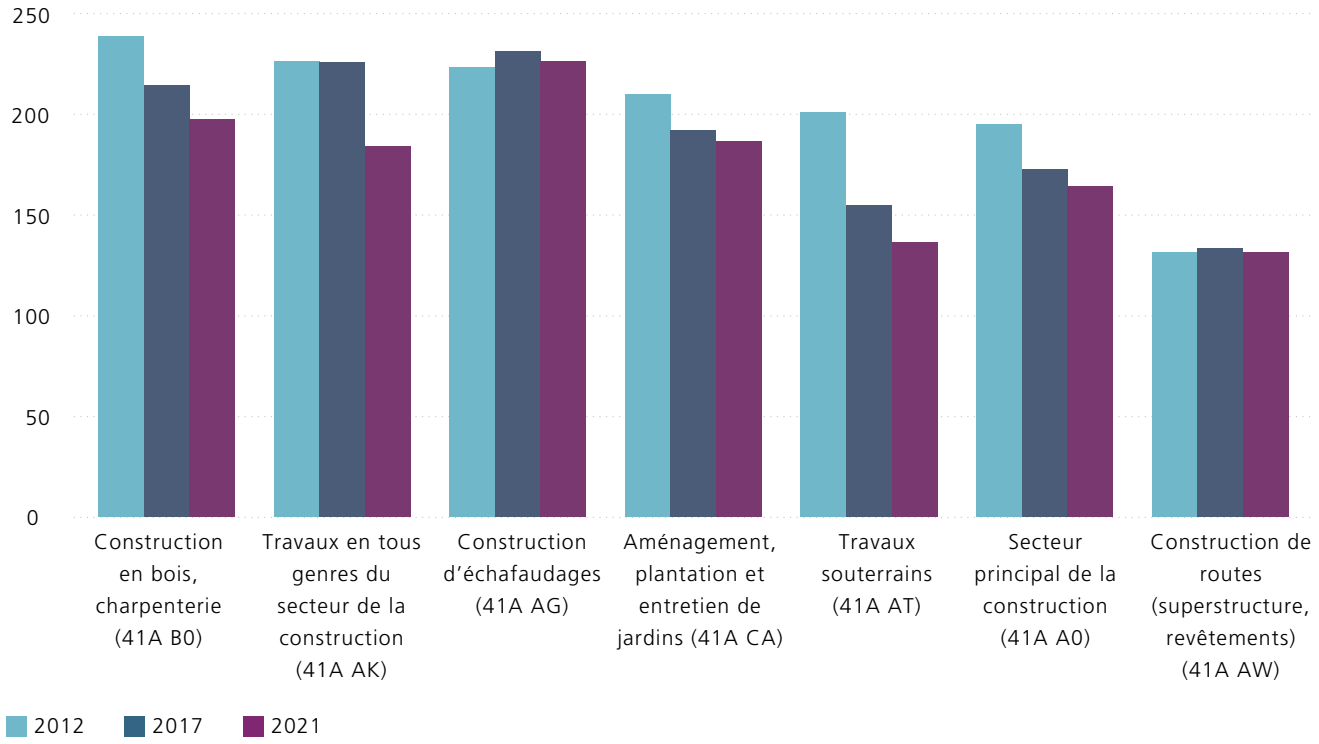


Source: Rapports quinquennaux et entrepôt de données Suva

Moins d'accidents en raison d'un nombre réduit d'employés

La SUVA regroupe plusieurs sous-classes du secteur de la construction en «Secteur principal de la construction élargi, classe 41 A». Dans cette classe, le nombre d'accidents professionnels a nettement diminué. Alors qu'il y avait encore près de 70 000 accidents professionnels en 1970, on en dénombrait plus que 27 000 50 ans plus tard, soit une réduction de 60%. Le nombre d'accidents professionnels pour 1 000 travailleurs à plein temps a toutefois diminué moins fortement (-50%). Cela signifie qu'il a dû y avoir des suppressions d'emplois au cours de cette période. Ce fut le cas, en particulier dans les années 1990, où l'emploi s'est contracté. La réduction du nombre d'accidents et la réduction du nombre d'emplois se chevauchant, il est possible de supposer qu'un nombre disproportionné de travailleurs particulièrement exposés aux accidents ont perdu leur emploi.

Accidents professionnels pour 1 000 travailleurs à plein temps, par secteur de la construction



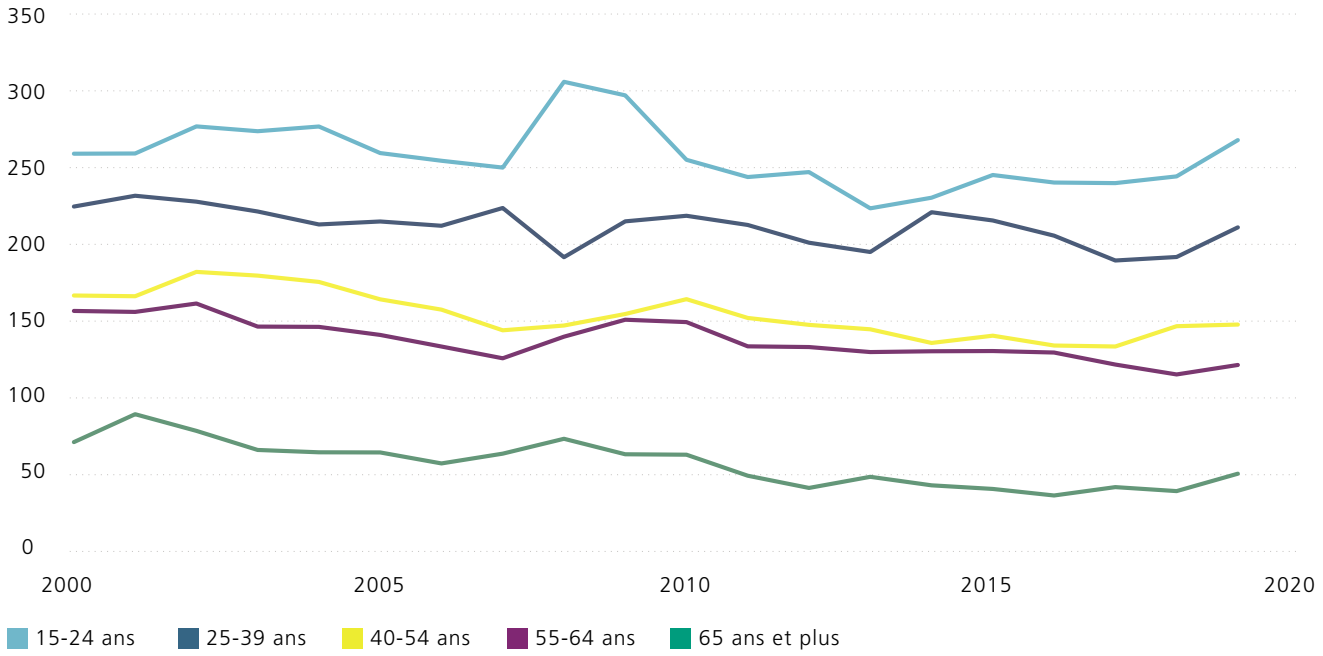
Source: SUVA

Évolution différente des sous-secteurs

La classe SUVA 41 A «Secteur principal de la construction élargi» se compose de plusieurs sous-secteurs de la construction. Elle regroupe, par exemple, le secteur principal de la construction (41A A0), les travaux souterrains (41A AT), la construction en bois et la charpenterie (41A B0) ainsi que l'aménagement, la plantation et l'entretien de jardins (41A CA). Chaque sous-secteur présente un profil de risque légèrement différent. Par exemple, la construction de route (superstructure et revêtements (41A AW) enregistre depuis 10 ans le nombre le plus bas d'accidents pour 1 000 travailleurs à plein temps. Les tendances au sein du «secteur principal de la construction élargi» ne sont pas uniformes: dans certains secteurs, le nombre d'accidents a diminué, dans d'autres, la sécurité ne s'est pas améliorée voire s'est légèrement détériorée. Ces deux dernières années en particulier, un nombre inférieur d'accidents a été enregistré en raison de la pandémie de coronavirus, par exemple suite à une réduction de l'activité professionnelle, de fermetures de chantiers ou d'une attention généralement accrue portée à la santé. Cependant, il convient d'ajouter qu'un risque plus faible n'entraîne pas nécessairement une baisse de la prime d'assurance, comme le montre la corrélation étonnamment basse de 25%. Une corrélation plus étroite permettrait d'améliorer la prévention des accidents.

Nombre d'accidents professionnels dans le secteur de la construction pour 1 000 travailleurs à plein temps par classe d'âge

Secteur de la construction = secteur principal de la construction et élargissement selon codes NOGA

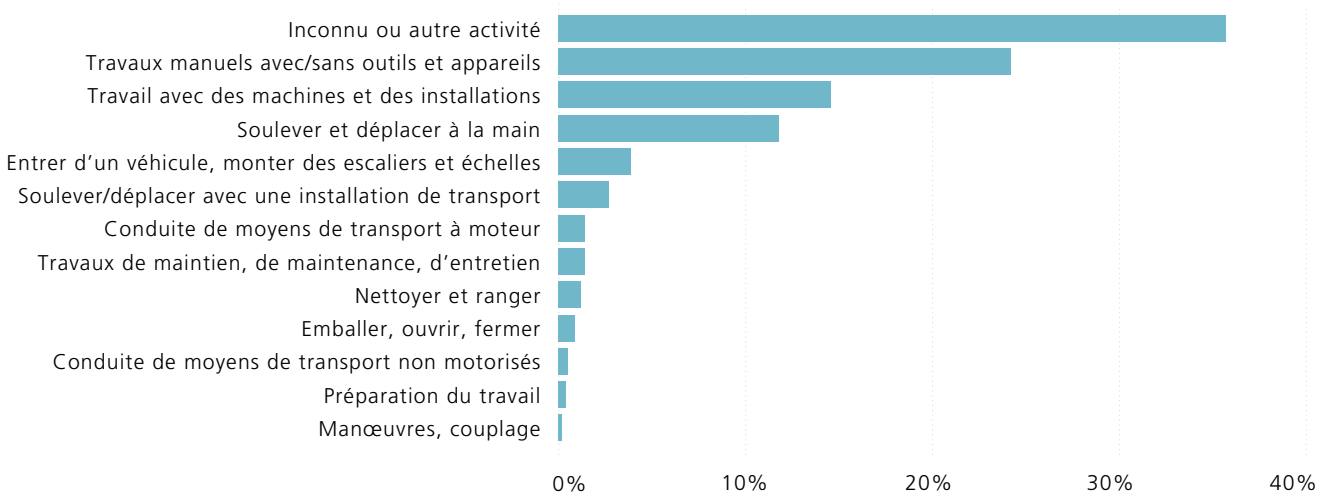


Source: OFS, SSE

Les jeunes vivent plus dangereusement

Outre l'évolution de l'emploi et les tendances dans les sous-secteurs, la démographie joue un rôle important. On pourrait penser que les travailleurs âgés commettent, en raison de leur disposition physique, davantage d'erreurs susceptibles de causer des accidents. On pourrait aussi penser que ce sont les jeunes travailleurs qui se souviennent le mieux des cours de sécurité. Toutefois, les données pour l'ensemble du secteur de la construction (secteur principal de la construction et élargissement, les données pour les classes SUVA ne sont pas disponibles) indiquent que les classes d'âge les plus jeunes sont particulièrement exposées aux accidents. Pour 1 000 travailleurs à plein temps, on peut s'attendre à environ 250 accidents chez les 15-24 ans, contre moins de la moitié chez les 55-64 ans. Un transfert accru de l'expérience et des connaissances des seniors vers les jeunes pourrait contribuer à réduire les risques d'accidents, en particulier pour les nouveaux venus sur le marché du travail. Dans quelques années, la plupart des générations de baby-boomers prendront leur retraite. Leur effet d'atténuation statistique des accidents s'estompera, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la fréquence des accidents et donc de la prime Suva.

Part d'une activité professionnelle dans les accidents professionnels de la classe 41A Secteur principal de la construction élargi



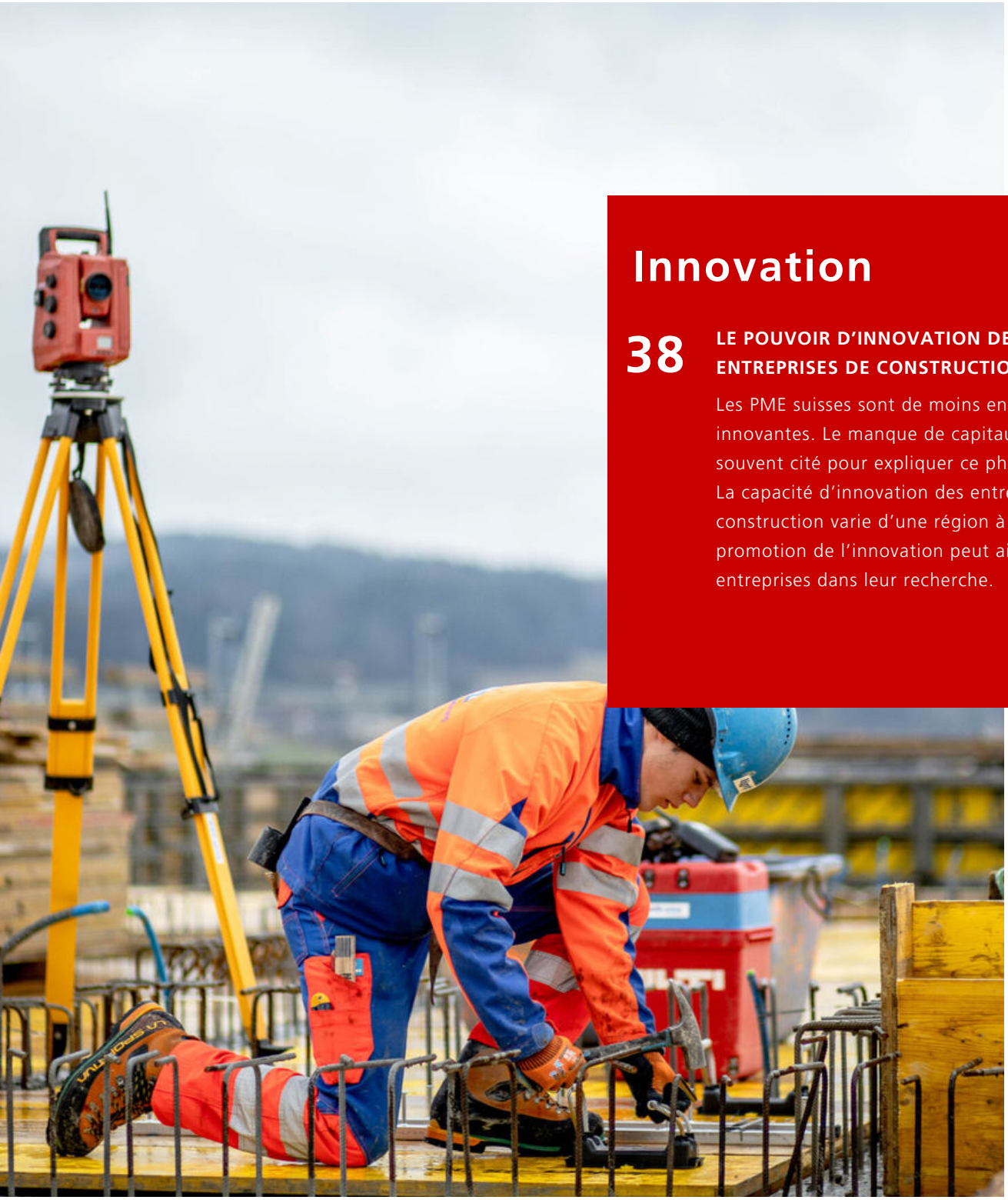
Source: SUVA (échantillon extrapolé)

Les 3 principales causes d'accidents

En ce qui concerne les causes des accidents, le travail manuel – avec ou sans outils et appareils – est la cause la plus fréquente d'accident professionnel dans le «secteur principal de la construction élargi, classe 41 A». Le travail avec des machines et des installations ainsi que le fait de soulever et de déplacer à la main sont les autres causes les plus fréquentes, chacune étant à l'origine de 10% des accidents. Les accidents concernent souvent des éléments, des matériaux de construction et de montage, des corps étrangers en général et des marchandises transportées. Les travailleurs sont physiquement affectés ou renversés ou sont victimes d'un recul. Il arrive souvent que des personnes dérapent ou que des objets glissent ou tombent. Les ouvriers et les supérieurs hiérarchiques doivent prêter une attention particulière à ces facteurs et assurer les chantiers en conséquence. Les cours de formation continue en matière de sécurité offrent d'autres possibilités.



INNOVATION



Innovation

38 **LE POUVOIR D'INNOVATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION**

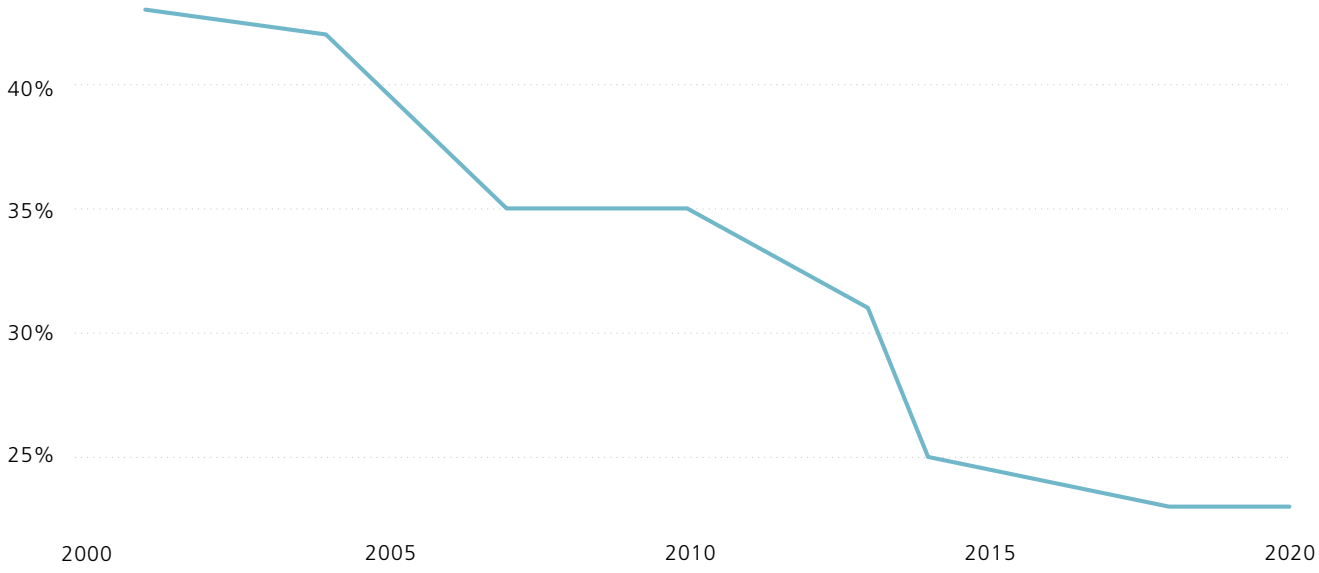
Les PME suisses sont de moins en moins innovantes. Le manque de capitaux est souvent cité pour expliquer ce phénomène. La capacité d'innovation des entreprises de construction varie d'une région à l'autre. La promotion de l'innovation peut aider les entreprises dans leur recherche.

LE POUVOIR D'INNOVATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

Les PME suisses sont de moins en moins innovantes. Le manque de capitaux est souvent cité pour expliquer ce phénomène. La capacité d'innovation des entreprises de construction varie d'une région à l'autre. La promotion de l'innovation peut aider les entreprises dans leur recherche.

Pourcentage de PME suisses ayant des activités de R&D

R&D = recherche et développement



Source: EPF KOF

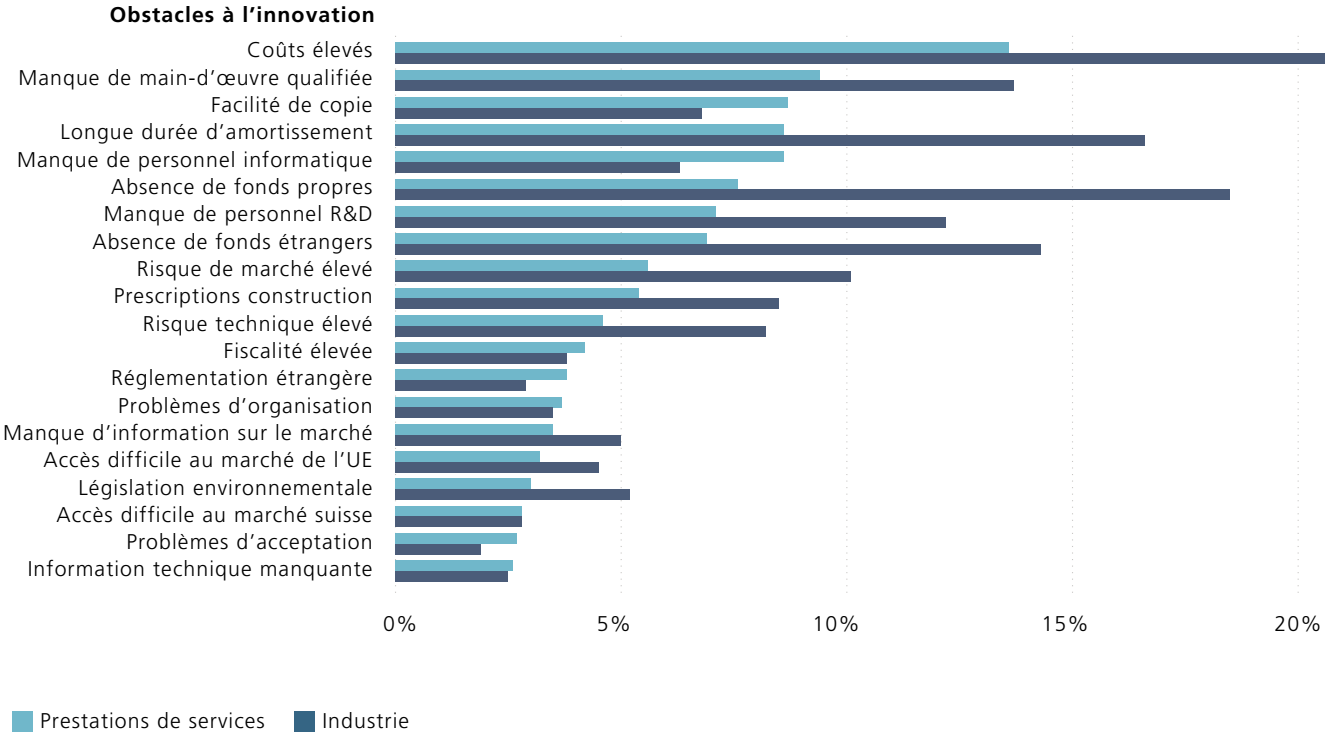
De moins en moins de PME suisses dans la recherche

Bien que les dépenses en recherche et développement aient plus que doublé au cours des 20 dernières années, passant de 11 à 23 milliards de francs, la part du secteur privé est passée de 74% à 68%, la recherche étant de plus en plus confiée aux universités. La Suisse est fière de ses PME actives dans la recherche. Mais la vérité est qu'il y a 20 ans, 43% des PME faisaient de la recherche, contre 23% aujourd'hui.

Les raisons des obstacles à l'innovation des PME suisses

Données pour l'année 2020

Analyse des PME confrontées à des obstacles importants



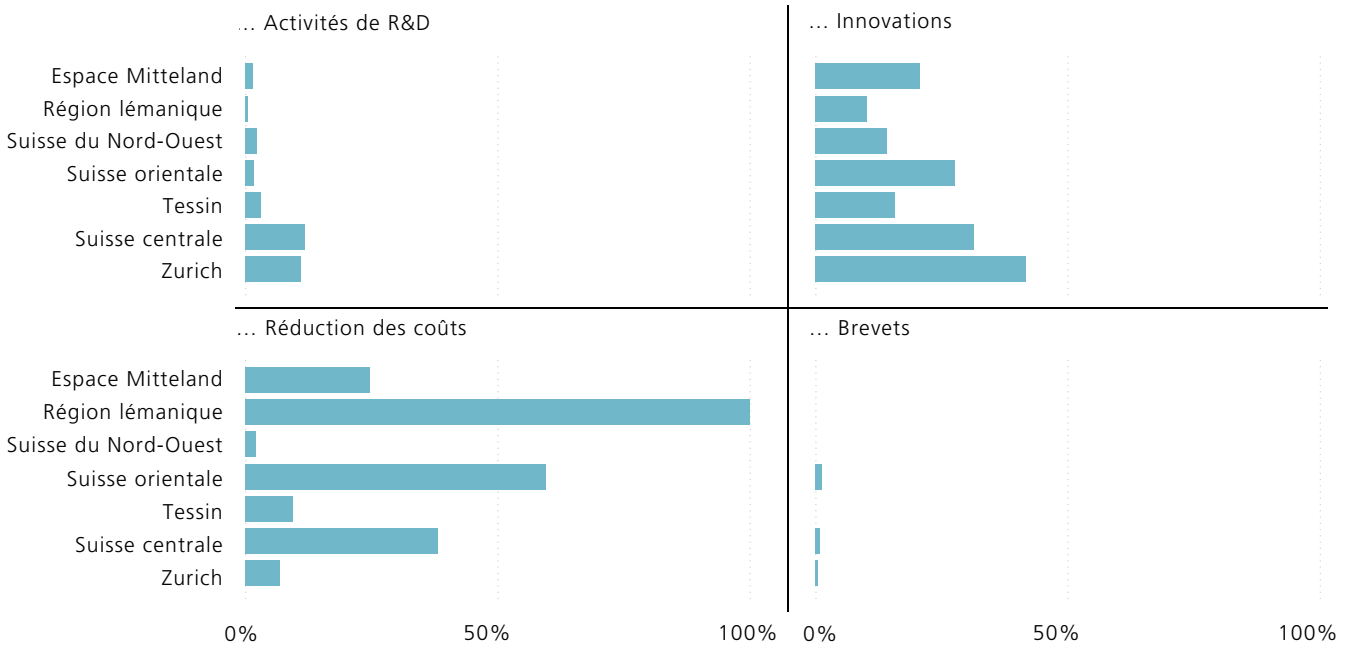
Source: EPF KOF

Le financement comme principal obstacle à l'innovation

Quels sont pour les PME suisses les obstacles en matière de recherche et à d'innovation? L'argent, comme si souvent, est la réponse : le coût trop élevé de l'innovation, le manque de fonds propres et étrangers ainsi que le délai trop long d'amortissement de l'innovation figurent parmi les principaux obstacles dans l'industrie et les services. Autant de raisons qui sont certainement aussi valables pour le secteur de la construction. Un risque de marché élevé, c'est-à-dire une concurrence intense et un grand scepticisme à l'égard de l'innovation en matière de produits, ainsi qu'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de chercheurs, freinent l'innovation tant dans l'industrie que dans le secteur de la construction. 8,5% des entreprises considèrent les prescriptions en matière de construction et l'aménagement du territoire comme un obstacle majeur. Les prescriptions en matière de construction imposent des normes très strictes en matière de construction de bâtiments et d'infrastructures. L'incitation financière à générer des bénéfices et à innover s'en trouve fortement freinée. Les maîtres d'ouvrage n'apprécient pas non plus les nouveaux procédés et produits de construction et se laissent décourager par les dispositions légales.

Pourcentage d'entreprises de construction avec...

Données pour l'année 2020



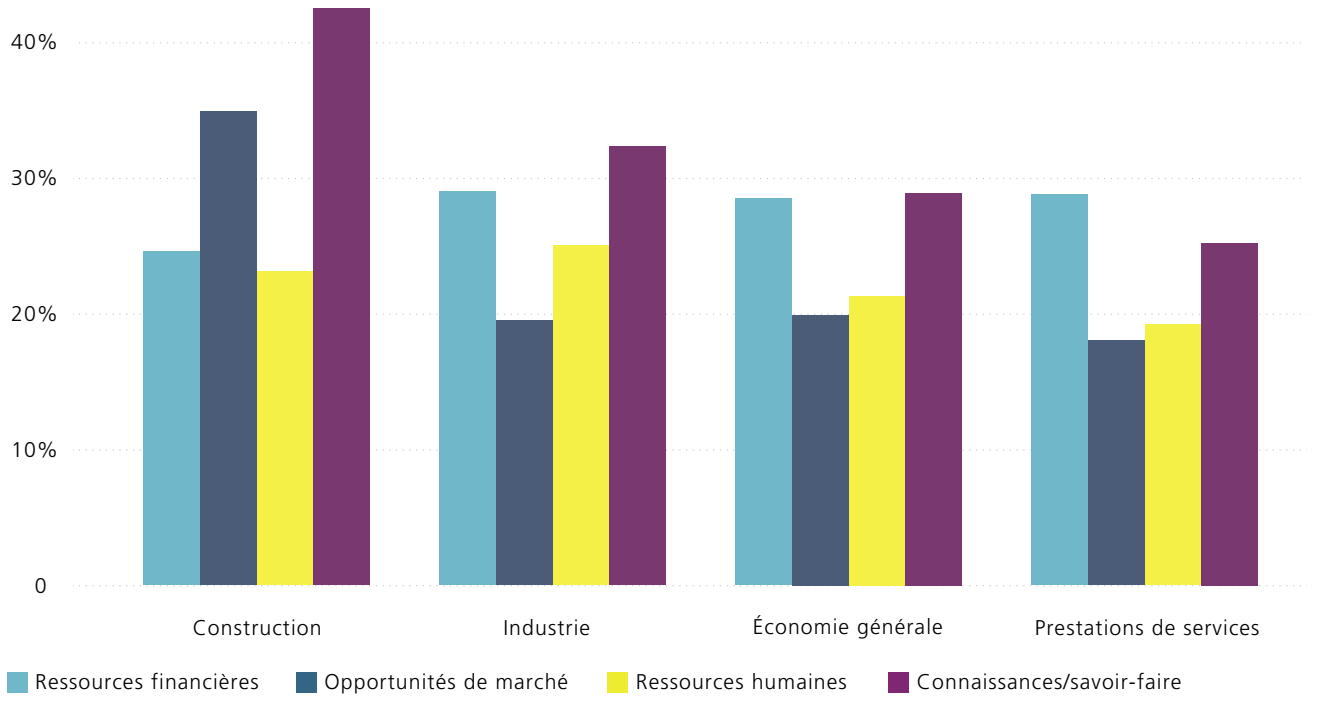
Source: EPF KOF

Innovation timorée dans le secteur de la construction, à quelques exceptions près

Faut-il aussi s'inquiéter du pouvoir d'innovation du secteur de la construction? Par rapport à l'industrie et aux services, les entreprises de construction sont nettement moins nombreuses à faire de la recherche et du développement. À cet égard, les régions de Zurich et de Suisse centrale sont encore en tête avec une part de plus de 10%, alors que dans la région lémanique, la part tend vers 0% selon le KOF. Par contre, la région lémanique met particulièrement l'accent sur les innovations en matière de processus afin de réduire les coûts. Entre 10% (Genève) et 40% (Zurich) des entreprises de construction font état d'innovations en matière de produits et de processus. Une « innovation » est définie comme un produit ou un procédé nouveau ou amélioré qui se distingue nettement de ce qui existait auparavant. Dans quatre des sept régions, aucune entreprise de construction n'est titulaire d'un brevet ; à Zurich, en Suisse centrale et en Suisse orientale, la part se situe entre 0,4% et 1,2%. Ce chiffre est nettement inférieur à celui de l'industrie et du secteur des services. Le ralentissement de l'activité d'innovation contribue à une productivité relativement faible du secteur de la construction. Dans certaines régions comme l'arc lémanique ou la Suisse centrale et orientale, la concurrence sur les prix semble particulièrement intense, ce qui incite également de nombreuses entreprises de construction à mettre l'accent sur la réduction des coûts.

Les raisons pour lesquelles les entreprises recherchent un soutien pour l'innovation

Données pour l'année 2020



Source: EPF KOF

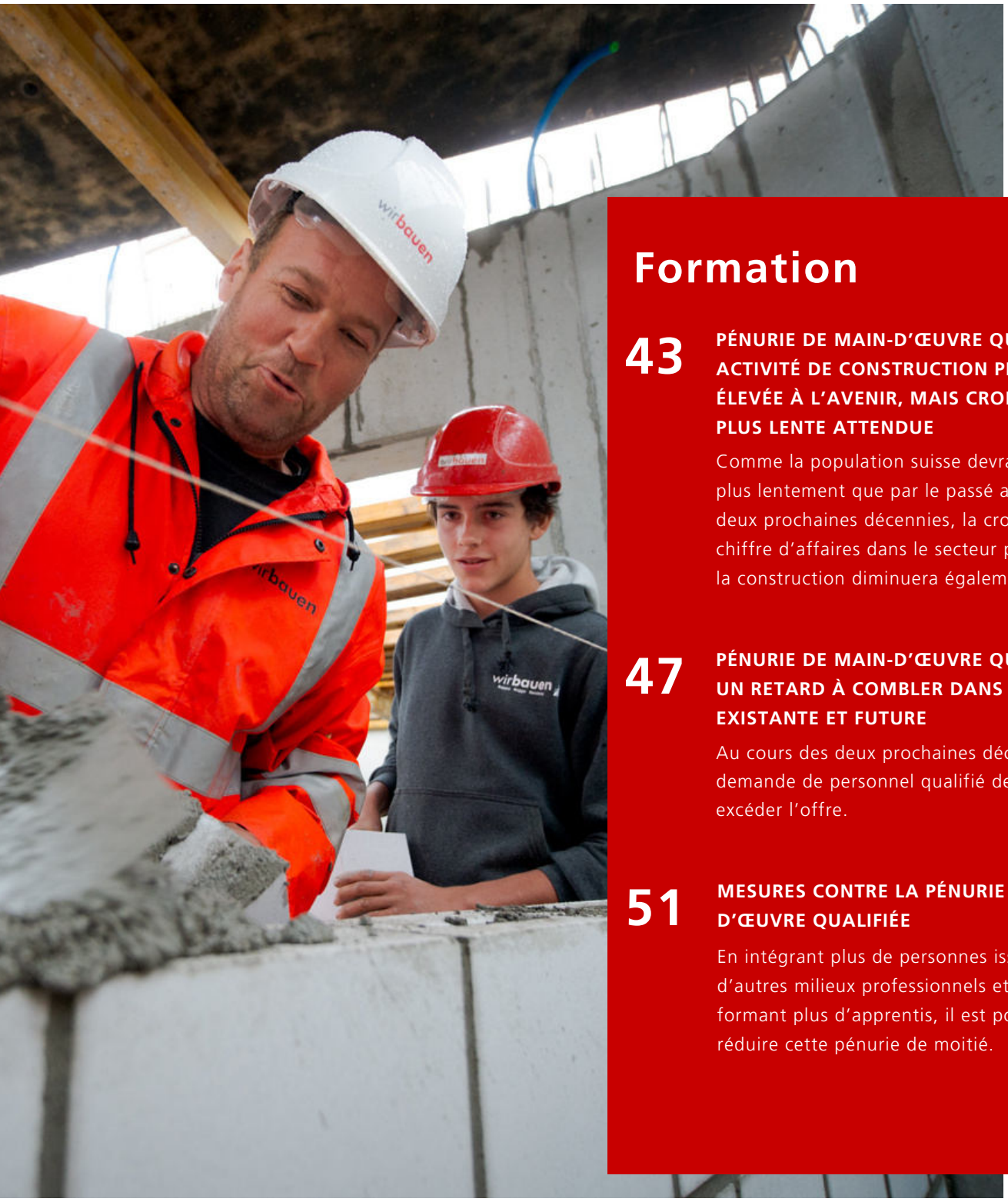
Les entreprises devraient solliciter davantage l'aide à l'innovation

Les entreprises ne sont pas livrées à elles-mêmes en matière de recherche et de développement d'innovations. Elles peuvent demander des contributions à des organismes fédéraux ou actifs à l'échelon national. Innosuisse, par exemple, établit le lien entre les entreprises et les chercheuses et chercheurs des hautes écoles.

Quelles sont les principales raisons qui poussent les entreprises de construction à rechercher un soutien pour l'innovation? L'accès aux connaissances et au savoir-faire extérieurs est la principale raison invoquée par plus de 40% des entreprises de construction innovantes. Environ 35% d'entre elles souhaitent améliorer les débouchés de leurs innovations sur le marché en recourant à une aide extérieure. Seule une entreprise de construction sur quatre environ justifie sa recherche de soutien à l'innovation par des ressources financières ou humaines limitées.



FORMATION



Formation

43 **PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE: ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PLUS ÉLEVÉE À L'AVENIR, MAIS CROISSANCE PLUS LENTE ATTENDUE**

Comme la population suisse devrait croître plus lentement que par le passé au cours des deux prochaines décennies, la croissance du chiffre d'affaires dans le secteur principal de la construction diminuera également.

47 **PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE: UN RETARD À COMBLER DANS L'OFFRE EXISTANTE ET FUTURE**

Au cours des deux prochaines décennies, la demande de personnel qualifié devrait excéder l'offre.

51 **MESURES CONTRE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE**

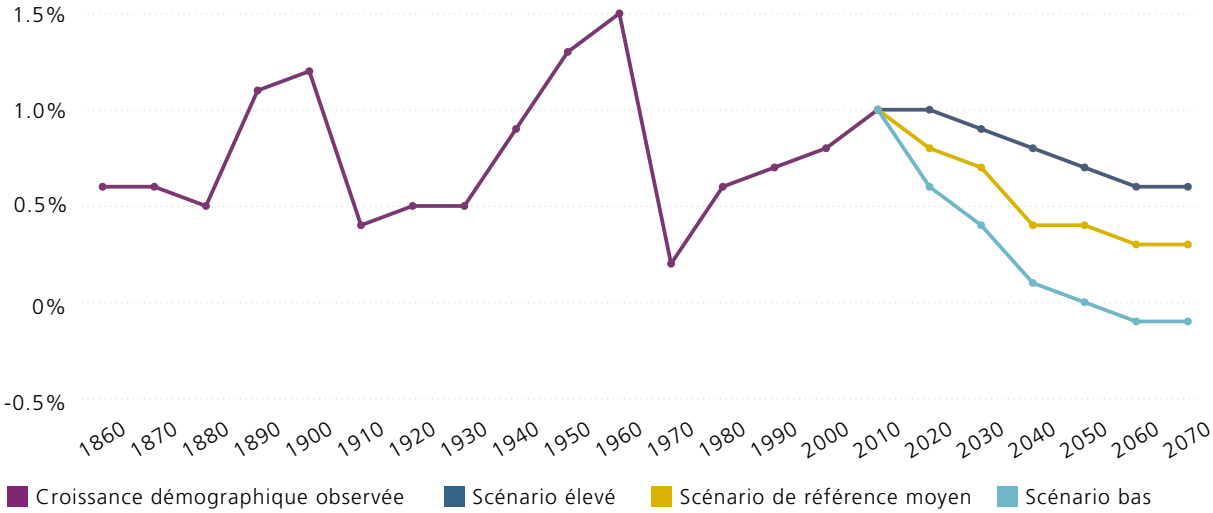
En intégrant plus de personnes issues d'autres milieux professionnels et en formant plus d'apprentis, il est possible de réduire cette pénurie de moitié.

ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION PLUS ÉLEVÉE À L'AVENIR, MAIS CROISSANCE PLUS LENTE ATTENDUE

Comme la population suisse devrait croître plus lentement que par le passé au cours des deux prochaines décennies, la croissance du chiffre d'affaires dans le secteur principal de la construction diminuera également.

Population permanente en Suisse: historique depuis 1860 et prévisions jusqu'en 2070

Cette courbe illustre la croissance démographique moyenne par décennie. Prévisions à partir de 2020.



Source: OFS, SSE

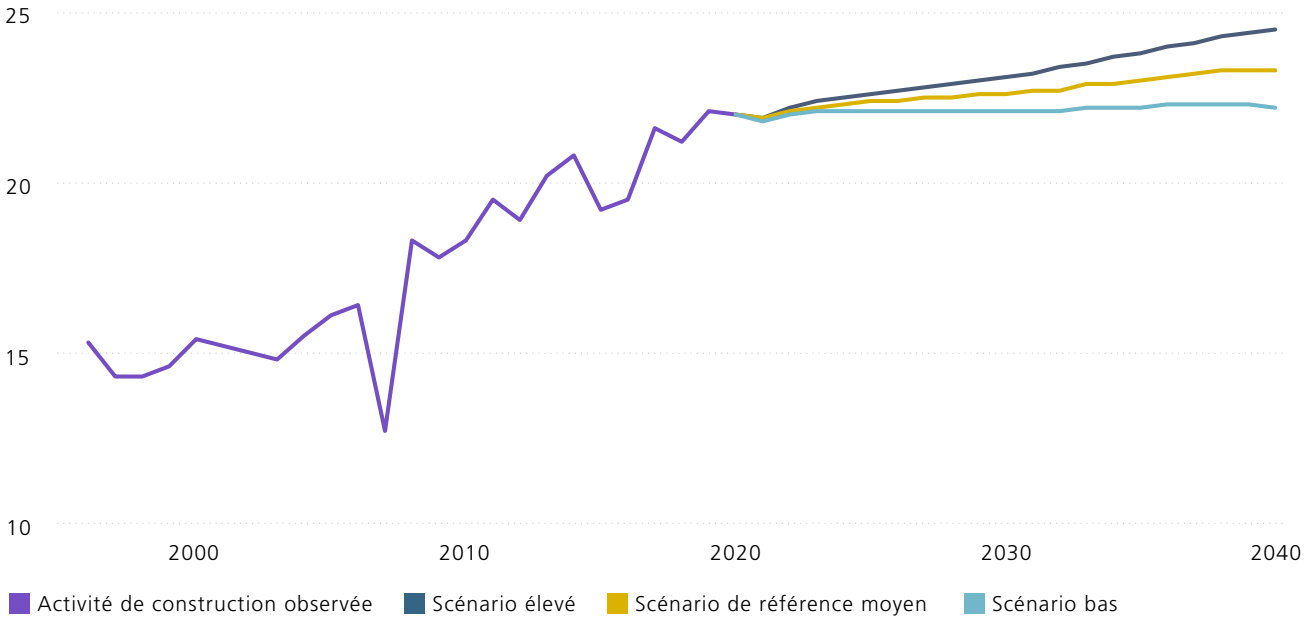
La Suisse va connaître une croissance plus lente à l'avenir

La SSE a fait réaliser une étude sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur principal de la construction. La demande de main-d'œuvre qualifiée est déterminée par l'activité de construction prévue. L'activité de construction dépend quant à elle de différents facteurs tels que la croissance démographique, la répartition par âge et les préférences en matière de logement des différentes cohortes, le nombre de ménages d'une personne, la capacité d'épargne, etc. La croissance démographique est toutefois le principal facteur d'influence pour la plupart des secteurs.

Depuis 1860, la Suisse a connu plusieurs poussées de croissance. Le pic précédent a été enregistré entre 1960 et 1969. Au cours de cette décennie, la population a augmenté de 1,5% par an. Plus récemment, la Suisse a connu une croissance de 1% par an entre 2010 et 2019. Selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique, il se pourrait qu'on ait atteint, voire dépassé le point de culmination. L'Office de la statistique définit trois scénarios prévisionnels. D'ici 2040, la croissance devrait ralentir à 0,8% par an (selon le scénario haut) ou à 0,4% (scénario de référence moyen). Dans le scénario bas le plus improbable, la croissance de la population s'arrêterait presque d'ici 2040. Après cette période, la population pourrait même diminuer.

Prévision de l'activité réelle de la constructionl (chiffre d'affaires du secteur principal de la construction) en milliards de francs par scénario

Prévisions à partir de 2021



Source: Demografik, SSE

La croissance du chiffre d'affaires s'affaiblit, mais reste positive

Le principal moteur de croissance de l'activité de construction en Suisse devrait ralentir. Si l'activité de construction, corrigée de l'évolution des prix, a progressé de 2% par an au cours des deux dernières décennies, l'étude de la SSE prévoit une croissance de 0,4% à 0,6% par an au cours des deux prochaines décennies.

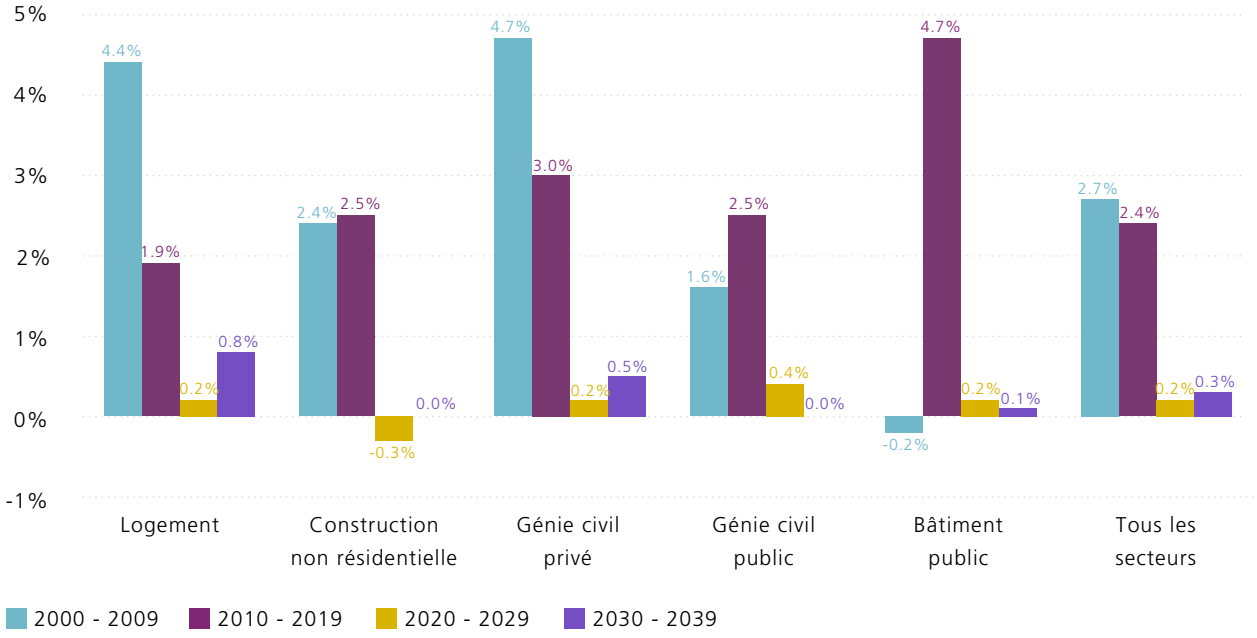
Ces chiffres désignent les taux de croissance moyens à long terme. Ils s'apparentent à une tendance, une trajectoire à long terme. À court terme, en revanche, la croissance peut augmenter beaucoup plus fortement ou même diminuer.

On parle alors symboliquement de fluctuations conjoncturelles autour de la trajectoire de croissance. Cette croissance à court terme n'a pas été prévue dans l'étude. D'ici 2040, le chiffre d'affaires annuel devrait atteindre 23,3 milliards de francs (scénario moyen) ou 24,5 milliards de francs (scénario élevé). Cette prévision de chiffre d'affaires est corrigée des prix, c'est-à-dire que l'activité de construction est mesurée en prix fixes de 2020. Tout renchérissement, par exemple des matériaux de construction, n'est naturellement pas inclus dans la prévision afin de garantir la comparabilité autour de la longue période.



Croissance annuelle moyenne de l'activité réelle de construction par secteur (chiffre d'affaires du secteur principal de la construction)

Moyenne par décennie, scénario de référence moyen



Source: Demografik, SSE

La construction de logements va connaître le plus fort taux de croissance

L'immigration et l'augmentation du nombre de ménages d'une personne font progresser la demande de logements. En plus de la taille même des cohortes d'âges (générations), l'étude a également pris en compte leurs préférences spécifiques en matière de logement.

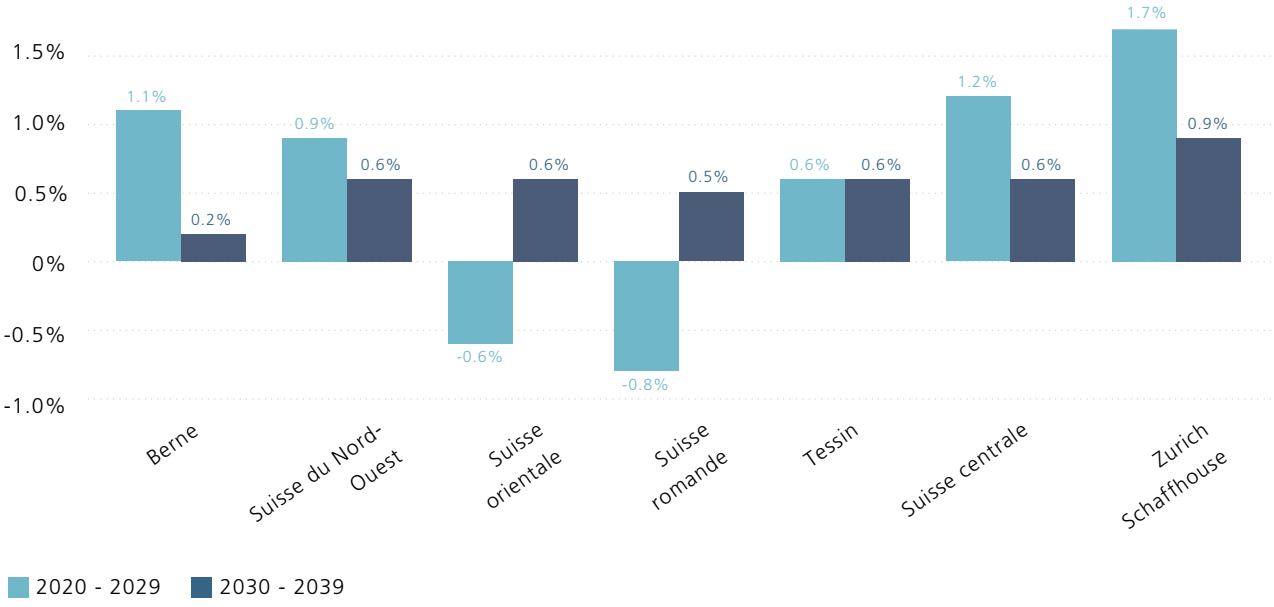
La construction de logements est, quant à elle, un moteur décisif pour le génie civil privé, car ce secteur comprend notamment l'excavation pour les immeubles collectifs. Étant donné que la population suisse devrait croître plus lentement à l'avenir, mais vieillir beaucoup plus rapidement, il faut s'attendre à une croissance économique globale plus faible. Cela pèse sur les perspectives du secteur de la construction économique.

En Suisse, l'âge moyen va fortement augmenter et l'espérance de vie s'allonger. Mais d'un point de vue économique, ces évolutions signifient également que les citoyens auront moins d'argent pour épargner: d'une part, un salarié doit soutenir financièrement de plus en plus de retraités par le biais de l'AVS, d'autre part, les coûts de santé augmentent de manière exponentielle, notamment au cours des dernières années de vie.

En fin de compte, tout cela signifie moins d'épargne, et moins d'épargne signifie moins d'investissement, d'un point de vue économique global. En d'autres termes, il faut s'attendre à ce que la politique doive dépenser plus d'argent pour le social et la santé et qu'elle mette donc moins d'argent à disposition pour d'autres investissements. La construction de bâtiments publics et le génie civil public laissent donc présager des taux de croissance nettement plus faibles à l'avenir.

Croissance annuelle moyenne de l'activité réelle de construction par région (chiffre d'affaires du secteur principal de la construction)

Moyenne par décennie, scénario élevé



Source: Demografik, SSE

L'activité de construction évolue différemment selon les régions

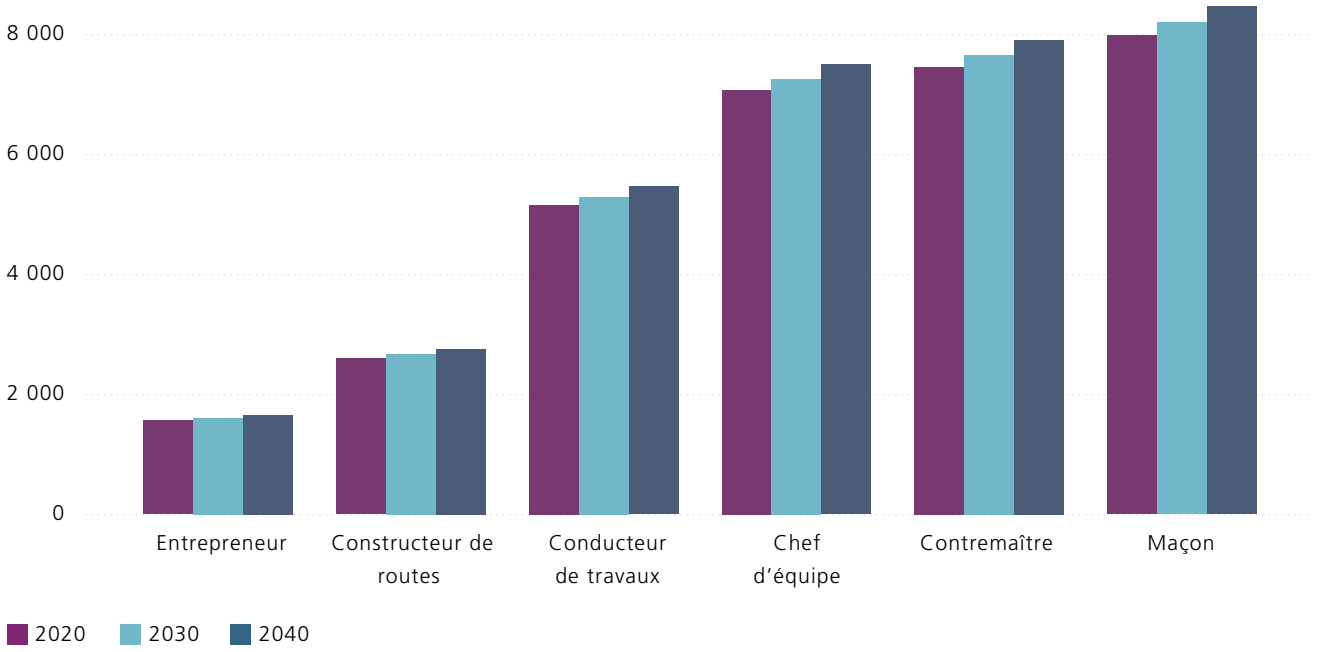
Selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique, la population ne va pas croître de la même manière dans toutes les régions de Suisse. Selon les régions, la population va croître plus ou moins vite et la proportion de jeunes ou de personnes âgées évoluera également différemment.
En Suisse romande et en Suisse orientale, ces évolutions devraient plutôt se traduire par une activité de construction légèrement affectée au cours de la décennie actuelle, avant que la tendance ne s'inverse entre 2030 et 2039. Dans les autres régions de Suisse, on peut en revanche s'attendre à une croissance du chiffre d'affaires plus forte jusqu'en 2029 que dans la décennie suivante.



PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE: UN RETARD À COMBLER DANS L'OFFRE EXISTANTE ET FUTURE

Au cours des deux prochaines décennies, la demande de personnel qualifié devrait excéder l'offre. Les ressources peuvent être optimisées en jetant un œil à l'effectif actuel de professionnels qualifiés et au nombre de professionnels nécessaires.

Demande: nombre prévisionnel de professionnels qualifiés pour faire face à l'activité de construction



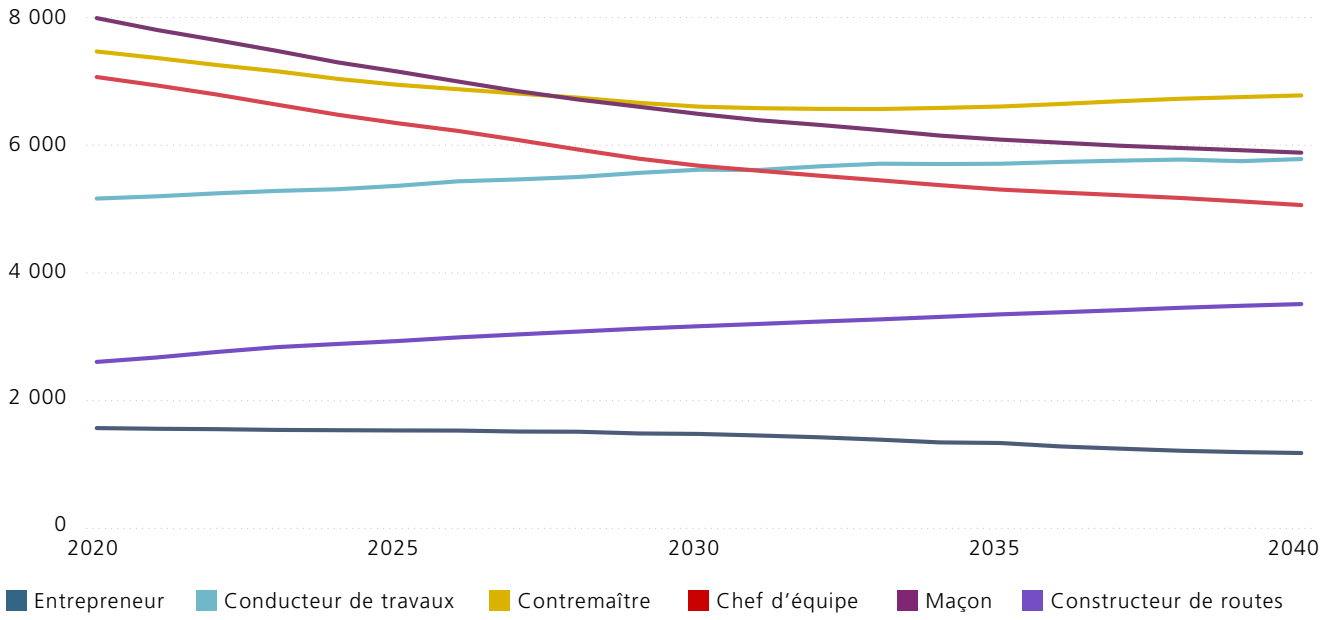
Source: SSE, Demografik

La demande va augmenter avec le temps

Selon l'étude sur la main-d'œuvre qualifiée de la SSE, pour tous les principaux métiers du secteur principal de la construction, la demande devrait augmenter continuellement jusqu'en 2030 puis 2040. Les maçons, contremaîtres et chefs d'équipe, en particulier, seronttrès demandés, notamment jusqu'en 2030. Par rapport à aujourd'hui, on aura besoin de 400 à 500 professionnels supplémentaires de chaque profession. Mais l'offre de professionnels qualifiés suffira-t-elle à couvrir la demande?

Offre: nombre prévisionnel de professionnels qualifiés disponibles

L'effectif de professionnels qualifiés a été évalué à partir de données démographiques, du système de carrière dans le secteur principal de la construction et des décisions observées relatives au marché du travail.



Source: SSE, Demografik

L'offre ne couvrira pas les besoins

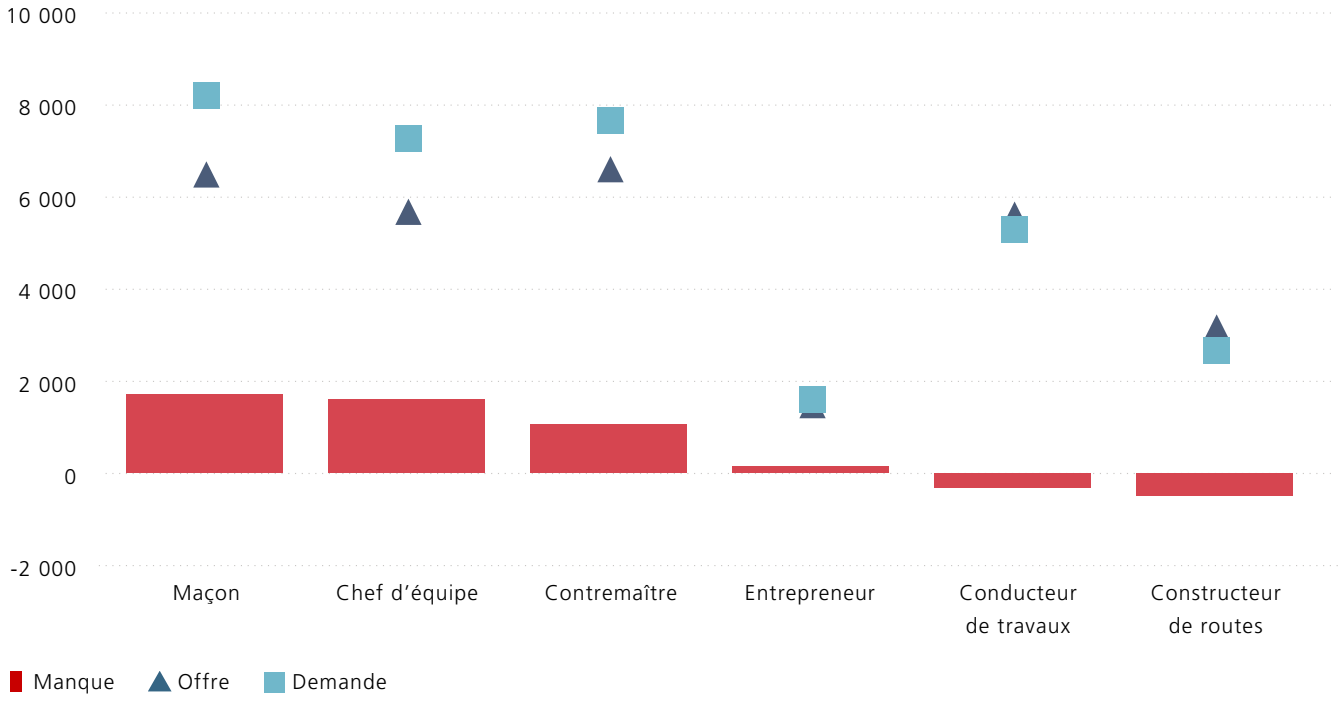
Par rapport à 2020, les effectifs de professionnels qualifiés vont évoluer de manière négative, à l'exception des conducteurs de travaux et des constructeurs de routes. Pour les conducteurs de travaux, l'offre ne connaîtra qu'une légère augmentation: 9% d'ici 2030. Pour les conducteurs de travaux rares, la situation ne va se détendre que légèrement. Même si pour les constructeurs de routes, on attend une hausse de 21%, il ne faut pas relâcher les efforts de publicité en faveur des métiers, car les constructeurs de routes représentent un pool important de recrutement pour les futurs postes de cadres.

C'est chez les maçons et les chefs d'équipe que l'on observera la plus forte baisse d'ici 2030: chacune de ces catégories perdra 1400 à 1500 employés, soit près de 20% de ses effectifs. Évolution négative aussi pour l'offre de contremaîtres (-12%) et d'entrepreneurs (-6%). Chez les contremaîtres, on peut s'attendre à une stabilisation après 2030. Chez les maçons et les chefs d'équipe, il faut s'attendre à ce que la baisse se poursuive, quoique plus lentement.



Pénurie prévisionnelle de main-d'œuvre qualifiée en 2030

Les points montrent l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée. La différence constitue la pénurie, représentée sous forme de barres. Les valeurs positives indiquent un manque, les valeurs négatives une suroffre.



Source: SSE, Demografik

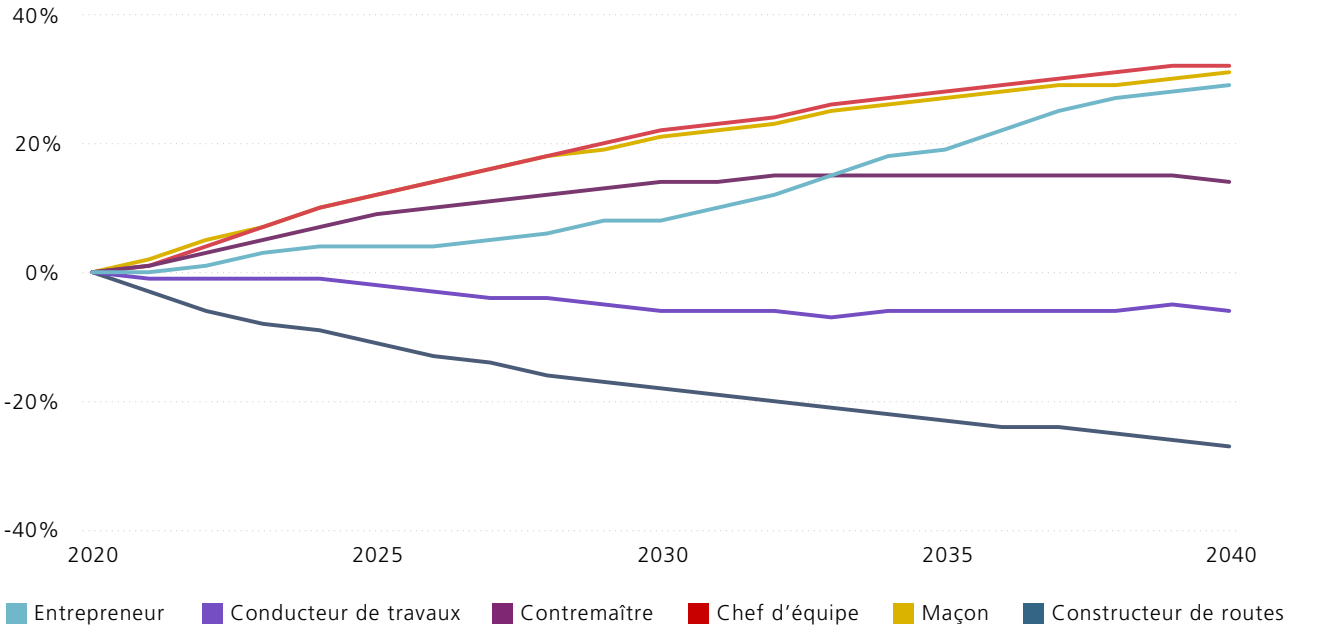
Ampleur de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Dans toutes les professions, la demande augmente, mais pour la majorité d'entre elles, l'offre diminue. Il est donc temps de mettre en regard la demande et l'offre et de prendre la mesure de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les pronostics aident les acteurs de la formation et les entreprises à prendre des décisions adaptées et efficaces afin de combler, au moins en partie, le manque de personnel qualifié.

Par rapport aux besoins, on constate un manque de maçons, de chefs d'équipe, de contremaîtres et d'entrepreneurs. En 2030, il manquera environ 1 700 maçons et 1 600 chefs d'équipe. Chez les contremaîtres, la pénurie est elle aussi significative, avec près de 1 050 professionnels manquants.

Cette année, la différence entre l'offre et la demande est encore relativement minime pour les entrepreneurs, mais elle va s'accentuer d'ici 2040. Selon les pronostics, en 2030, il y aura un léger «excédent» apparent de conducteurs de travaux et de constructeurs de routes (resp. 300 et 500 employés), mais il ne faut pas oublier que tout marché, y compris le marché du travail, a besoin d'une certaine marge de manœuvre pour fonctionner. On ne peut donc en aucun cas parler de suroffre. Par ailleurs, les pronostics portent sur des postes à temps complet. Si à l'avenir, un plus grand nombre d'employés travaillent à temps partiel, la demande va augmenter, et cette «suroffre» va se résorber.

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en pourcentage de la demande



Source: SSE, Demografik

Éviter une évolution négative à long terme

Ce graphique montre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en pourcentage des besoins pour faire face à l'activité de construction prévue. Les valeurs positives traduisent un manque de personnel qualifié, les valeurs négatives indiquent un certain excédent par rapport aux besoins pronostiqués.

D'ici 2040, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée devrait s'accentuer, et frapper tout particulièrement les chefs d'équipe (32%), suivis de près par les maçons (31%). Après 2030, notamment, les entrepreneurs connaîtront une forte aggravation de la pénurie, qui passera de 8% en 2030 à 29% en 2040. En revanche, pour les maçons et les chefs d'équipe, l'aggravation est plus rapide au cours de la première décennie qu'entre 2030 et 2040.

En 2040, l'offre de constructeurs de routes sera supérieure de 27% à la demande. Une formation continue de ces professionnels pourrait permettre de réduire le manque de cadres, au moins dans le génie civil.

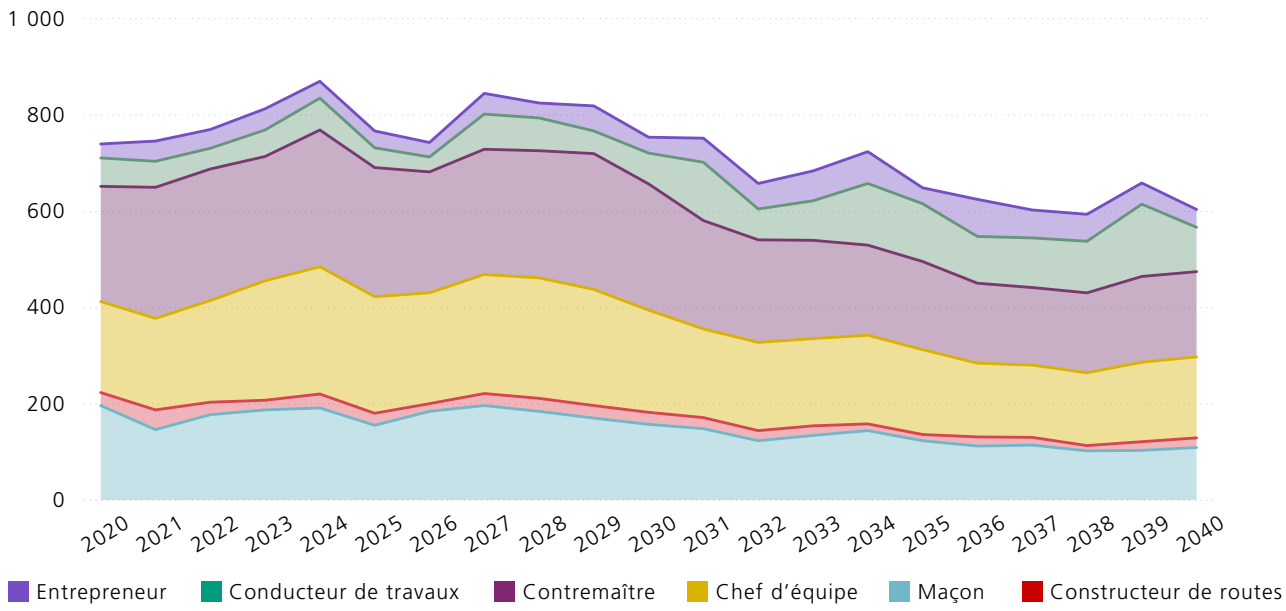
Plusieurs mesures peuvent permettre de réduire la pénurie de personnel qualifié. Ces mesures, avec leurs effets, sont présentées dans l'article suivant.



MESURES CONTRE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Aucune mesure isolée ne suffira à combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Mais en intégrant plus de personnes issues d'autres milieux professionnels et en formant plus d'apprentis, il est possible de réduire cette pénurie de moitié.

Nombre de départs en retraite par an

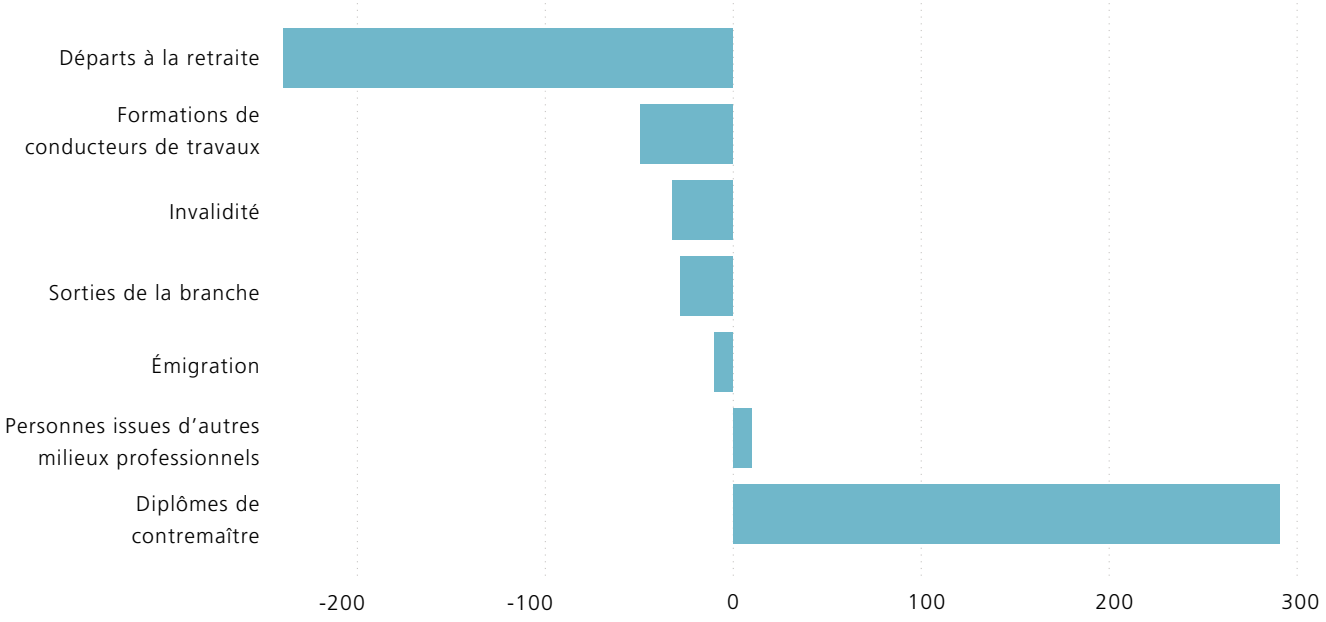


Source: SSE, Demografik

Un secteur affecté par la vague de départs à la retraite

Le secteur principal de la construction est déjà touché par la vague de départs en retraite. La génération du baby-boom sort du marché du travail. Les départs en retraite sont la cause la plus importante de perte de main-d'œuvre, avant les départs de professionnels vers d'autres branches ou raisons similaires. Certains prétendront que l'âge flexible de la retraite (FAR) est responsable de cette vague importante de départs en retraite. Il est possible que l'âge flexible de la retraite accélère le départ au sens où s'il n'existait pas, certains collaborateurs ne quitteraient pas la branche dès l'âge de 60 ans. Mais le FAR a considérablement amélioré la santé des ouvriers de la construction, ce qui fait qu'ils sont beaucoup moins nombreux à devoir quitter la branche à cause de problèmes de santé ou même d'invalidité. De plus, avant la mise en place de l'âge flexible de la retraite il y a 20 ans, on observait déjà de nombreux départs avant l'âge de 50 ans. Le FAR permet donc aux ouvriers de rester plus longtemps dans la construction. D'ici 2029, il faut encore s'attendre à plus de 800 départs en retraite de personnels qualifiés par an. D'ici 2040, on peut escompter 15 000 départs en retraite (auxquels s'ajoutent les classes de salaire B et C). Il convient de combler ce manque en essayant de conserver au maximum la main-d'œuvre existante et d'attirer de nouveaux collaborateurs.

Leviers de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée: exemple des contremaîtres, flux entrants et sortants en 2020 (nombre de personnes)



Quelle: SBV, Demografik

Agir sur différents leviers pour réduire les flux sortants et accroître les flux entrants

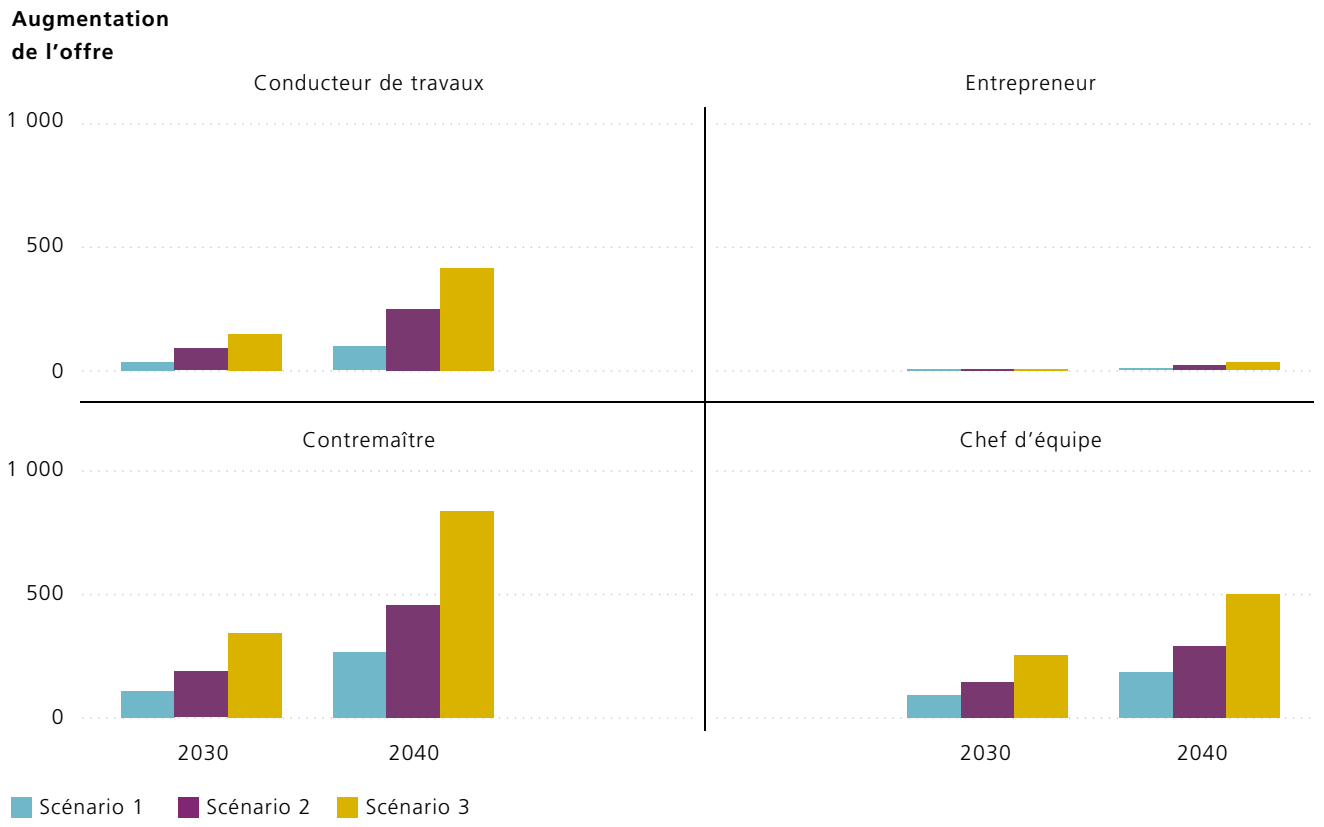
En 2020, environ 240 contremaîtres ont pris leur retraite, le nombre de professionnels de cette catégorie a reculé d'autant. Mais ce n'est pas la seule raison de la diminution du nombre de contremaîtres. Une bonne cinquantaine d'entre eux ont réussi la formation continue pour devenir conducteurs de travaux. La quantité de conducteurs de travaux augmente, mais celle de contremaîtres diminue en conséquence.

Une trentaine de personnes sont parties pour cause d'accident, ou ont quitté définitivement le secteur principal de la construction. Le solde net de 10 contremaîtres ayant émigré a été compensé par une quantité identique de personnes issues d'autres milieux professionnels. Environ 290 ouvriers ont suivi une formation continue de contremaître.

L'étude portant sur la main-d'œuvre analyse les flux sortants et entrants pour les principaux métiers. Chacun de ces flux représente un potentiel levier d'ajustement sur lequel peuvent agir les acteurs tels que les entreprises, les prestataires de formation, la SSE et ses sections afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. Mais il est clair d'ores et déjà qu'une unique mesure ne suffira pas à combler cette pénurie: il faut un ensemble de mesures. Une bonne coordination des acteurs permettra d'ajuster ces mesures de manière plus efficiente.

Accueillir plus de personnes en reconversion parmi les cadres: effets positifs rapides

Augmentation du nombre de personnes issues d'autres milieux professionnels: chefs d'équipe et contremaîtres de 5-10 à 20 / 30 / 50 par an à partir de 2024 et conducteurs de travaux env. 10% / 30% / 50% à partir de 2026 (scénario 1 / 2 / 3)



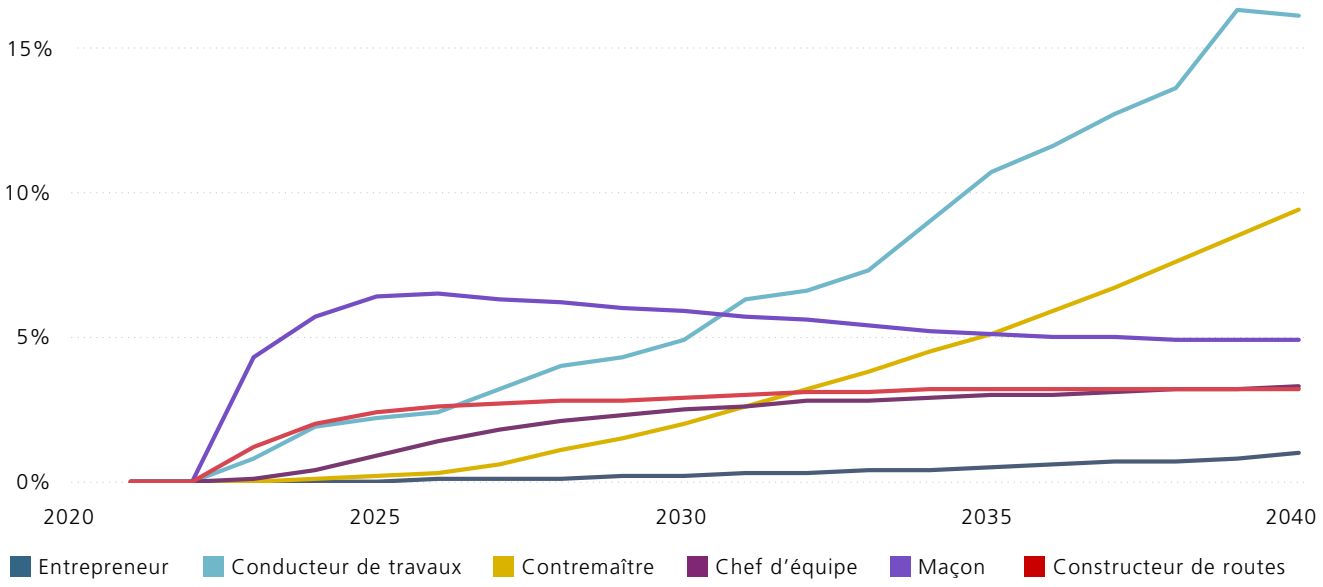
Source: SSE, Demografik

Les personnes issues d'autres milieux professionnels représentent un paramètre important pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre

Dans le secteur principal de la construction, le système de carrière consiste à former autant d'apprentis maçons que possible, qui peuvent par la suite suivre des formations continues pour devenir cadres (chefs d'équipe, contremaîtres, etc.). Mais quand le nombre d'apprentis baisse, ce système est mis à mal. Depuis plusieurs années, on enregistre une diminution du nombre de nouveaux apprentis maçons, ce qui fait qu'à terme, avec un décalage de plusieurs années ou même de plusieurs décennies, les postes de cadres ne seront pas non plus pourvus. Il est impératif d'ouvrir ce système: les entreprises de construction doivent non seulement accepter des personnes en reconversion, mais aussi les recruter activement. Les dessinateurs en bâtiment seraient un bon exemple. Idéalement, on pourrait ainsi recruter environ 850 contremaîtres supplémentaires d'ici 2040 (scénario 3), ce qui comblerait environ un tiers du manque de personnel dans cette profession.

Réduction de la pénurie de main-d'œuvre par profession grâce à la diminution des départs de la branche

Diminution des départs de la branche de 10% à partir de 2023 pour les constructeurs de routes, maçons, chefs d'équipe, contremaîtres et conducteurs de travaux



Source: SSE, Demografik

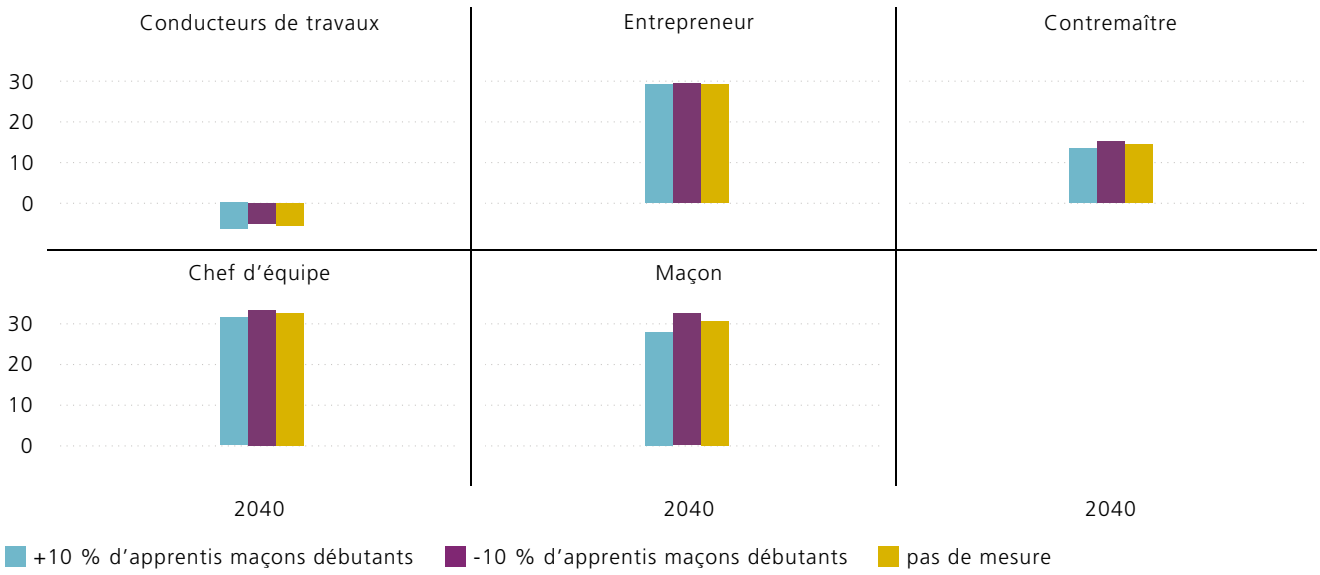
Développer la fidélité à la branche pour des effets durables

Les constructeurs de routes sont très fidèles à leur métier. En revanche, un grand nombre de maçons quittent la branche pendant leur apprentissage ou dès les premières années suivant la fin de leur apprentissage. Pour réduire les départs, les employeurs peuvent devenir plus attractifs en prenant mieux en compte les besoins de leurs ouvriers. Pour cela, il serait important de s'enquérir activement des besoins des employés par des discussions, et de faire coïncider leurs intérêts avec ceux de l'entreprise.
En quelques années, cela réduirait le manque de main-d'œuvre parmi les maçons de 6%. Une partie de ces personnes ne cherchera plus à faire évoluer sa carrière en dehors de la branche, mais suivra une formation de chef d'équipe, de contremaître ou de conducteur de travaux. Du fait de cette évolution interne, il est particulièrement important de développer la fidélité des maçons à la branche.



Effet sur la pénurie de main-d'œuvre en 2040 si le nombre d'apprentis maçons débutants augmente/baisse de 10% à partir de 2023

Augmentation du nombre d'apprentis maçons débutants de 10% à partir de 2023, ce qui entraîne une augmentation des certificats de fin d'apprentissage de 7,6 % en 2026. Le scénario inverse (-10% d'apprentis débutants) a aussi été simulé pour évaluer les effets.



Source: SSE, Demografik

Augmenter le nombre d'apprentis n'aura qu'un impact limité

Bien entendu, les acteurs de la formation doivent continuer de recruter activement des apprentis. Chez les constructeurs de routes, le nombre d'apprentis débutants est constant depuis des années, et ils représentent une source stable pour le recrutement des cadres dans le génie civil. En revanche, dans le bâtiment, chez les maçons, on constate ces dernières années une diminution du nombre d'apprentis débutants. Pour les entreprises, il est rentable de former des apprentis, car la plupart d'entre eux contribuent positivement au chiffre d'affaires dès la troisième année, et à long terme, ils peuvent devenir cadres. Mais le recrutement d'apprentis n'est pas la seule, ni même la plus importante mesure de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre. Supposons qu'en 2023, on recrute 100 apprentis maçons supplémentaires. Sur ces 100 apprentis supplémentaires, au bout de trois ans d'apprentissage CFC, seuls 76 vont effectivement exercer le métier de maçon. Les autres auront interrompu leur apprentissage, ou n'auront pas réussi l'examen final. De plus, quelques autres dizaines des 100 apprentis débutants initiaux vont quitter la branche après quelques années à peine d'exercice du métier. Ces flux sortants expliquent que le recrutement d'apprentis supplémentaires ne peut résoudre à lui seul le problème de la main-d'œuvre: il faut agir en même temps, et précocement, sur d'autres leviers. Si aujourd'hui, 10% de plus de jeunes entamaient un apprentissage de maçon, la pénurie de main-d'œuvre ne reculerait que d'à peine 3 points de pourcentage d'ici 2040, passant de 30,6% à 27,8% Il serait extrêmement important d'aider les apprentis à avancer et de les motiver pendant leur apprentissage, mais aussi pendant les premières années d'exercice du métier, en leur confiant des tâches et des projets intéressants et en répondant mieux à leurs besoins. L'étude complète peut être téléchargée dans la boutique de la SSE.

MENTIONS LÉGALES

SBV SSE SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Société Suisse des Entrepreneurs SSE
Politique et Communication
Weinbergstrasse 49
Case Postale
8042 Zurich
https://baumeister.swiss/fr

Éditeur
Société Suisse des Entrepreneurs SSE
Politique et Communication

Auteur
Luiza Maria Maniera
lmaniera@baumeister.ch

Mise en page et conception
zahlenfreude, Kilchberg
www.zahlenfreude.ch
info@zahlenfreude.ch

© 2023, Société Suisse des Entrepreneurs SSE

Tous droits réservés.
L'ouvrage, y compris tous ses éléments constitutifs, est protégé par le droit d'auteur. Toute utilisation extérieure est interdite et passible de sanctions sans l'accord de l'éditeur. Cela est plus particulièrement valable pour les reproductions, les traductions, le microfilmage et le stockage et le traitement dans des systèmes électroniques.

Avec le contenu de cette brochure, ni la SSE ni l'auteur donnent des renseignements contraignants. Les informations et les recommandations qui y figurent servent exclusivement à titre d'information. Aucune garantie ne peut être donnée concernant l'exactitude, la précision, l'actualité, la fiabilité et l'exhaustivité du contenu de la présente information. L'éditeur, en concertation avec l'auteur, se réserve expressément le droit – à tout moment – de modifier, de supprimer ou de ne plus publier temporairement sans préavis, intégralement ou partiellement, des contenus.
Les recours en responsabilité contre les éditeurs et l'auteur en raison de dommages matériels ou immatériels, qui ont été occasionnés suite à l'utilisation ou à la nonutilisation des informations et des recommandations, sont exclus.